

FLORIDIENNE
GROUP



Creative spirit,
sustainable ideas

RAPPORT ANNUEL 2014

Profil

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial, dans des niches de marché et des marchés de niche. Il est actif dans les secteurs de la chimie, de l'alimentation festive et des sciences du vivant.

Le Groupe compte une trentaine de sociétés dans lesquelles il est en général majoritaire. Toutes ces sociétés adhèrent à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne Group est côté à la Bourse Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale et un accès aux marchés de capitaux nécessaires à son développement.

Sommaire

Profil

Entretien avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés 2014	6
Faits marquants	8
Pôle Chimie	10
Pôle Sciences du Vivant / Biofirst	18
Pôle Alimentation festive / Florifood	26
Rapport de Gestion	36
Déclaration de Gouvernement d'entreprise	42
Structure de Floridienne Group	51
Contacts	52

Chimie p10



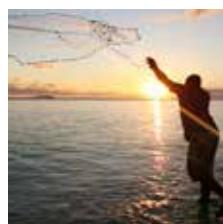
Le pôle Chimie se compose d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers ce Pôle, dans le recyclage des batteries Ni/Cd, NiMH et Li-ion.

Sciences du Vivant p18



Le pôle Sciences du Vivant est actif dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels en agriculture, dans la parapharmacie, l'agroalimentaire, la cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated pests management), le Pôle investit aussi dans des solutions innovantes, notamment dans la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'humain et les insectes.

Alimentation festive p26



Le pôle Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés éthniques, les sauces froides et chaudes... Le Pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant d'Alzheimer.

Un nouvel équilibre



Philippe Bodson, Executive Chairman

« C'est par l'innovation qu'une société peut prendre l'ascendant sur ses concurrents. »

Philippe Bodson

Floridienne Chimie a fait l'objet d'une procédure en réorganisation judiciaire. C'est un événement majeur pour le Groupe. Comment cette page a-t-elle été tournée ?

Philippe Bodson : C'est un énorme tremblement de terre. La disparition de Floridienne Chimie a profondément marqué les esprits, tant à Ath que chez Floridienne, dont elle était l'activité historique. Il faut pouvoir rebondir dans des situations difficiles, et c'est ce que nous avons fait suite à cette crise. Pour reprendre la théorie de Joseph Schumpeter, nommée « La destruction créatrice », l'économie vit de changements. Et c'est par l'innovation qu'une société peut prendre l'ascendant sur ses concurrents. Nous avons échoué avec Floridienne Chimie à sauver de vieilles technologies et à pérenniser un site. Nous avons donc été forcés de nous réinventer, de nous investir dans des projets porteurs d'avenir. Nos équipes ont fait preuve de beaucoup de créativité pour redessiner les contours de nos activités et assurer ainsi notre pérennité.

Gaëtan Waucquez : Les perspectives du pôle Chimie sont maintenant favorables. En 2014, nous avons recommencé à gagner de l'argent et l'année 2015 s'annonce meilleure encore. La SNAM, par exemple, active dans le recyclage des batteries de véhicules hybrides et électriques, a poursuivi son développement en signant de nouveaux contrats avec des constructeurs automobiles majeurs comme VVV, BMW et Peugeot Citroën.

Nous nous employons par ailleurs à poursuivre le renforcement de notre réseau, déjà très étendu, de collecte de batteries, et à optimiser nos technologies de recyclage.

En 2015, nous prévoyons de renforcer la structure financière de cette société, afin de lui donner les moyens de poursuivre ses investissements dans ses infrastructures de recyclage, et d'intensifier ses efforts de Recherche et Développement.

Quant à nos filiales allemande et turque, Ika et Kimflor, présentes sur les marchés des stabilisants pour PVC, appellés à remplacer dès 2015, selon l'engagement volontaire de l'industrie européenne, les stabilisants à base de plomb, la disparition de Floridienne Chimie leur offre de nouvelles perspectives de marchés.

L'image de Floridienne, reflétée par ses activités, présente parfois des contours flous. Comment vous définiriez-vous ? Qu'est-ce qui vous différencie d'autres holdings ?

Ph.B. : Nous sommes un holding industriel actif dans des métiers de niche, parfois assez originaux, articulés autour de trois sphères de compétences – la Chimie, l'Alimentation festive, et les Sciences du vivant – et dans lesquels nous marquons notre différence par la créativité et l'innovation. A l'inverse des holdings financiers,

nous sommes majoritaires dans la quasi-totalité de nos participations, et y assumons la responsabilité de la gestion. Nos filiales fonctionnent de manière décentralisée au niveau opérationnel, sous le contrôle des Responsables de Pôles, et reçoivent, outre les orientations stratégiques, une expertise financière, légale et en matière de croissance externe de la part de la holding. Cette structure nous évite de perdre du temps en arbitrages inutiles et nous permet de fonctionner avec une équipe très réduite – quelques personnes seulement – à la tête de Floridienne. Notre taille est un formidable atout pour nous positionner dans des métiers de niche et dans des niches de marchés. Nous nous profilons donc comme un partenaire de choix pour les multinationales qui délaissent généralement des secteurs à valeur ajoutée mais de

« Nous sommes prêts à envisager de nouvelles acquisitions ciblées dans nos métiers existants. »

Gaëtan Waucquez



Gaëtan Waucquez, Managing Director



« Nous avons pu renouer avec la rentabilité dans tous nos métiers. »

Gaëtan Waucquez

x10

Le pôle « Sciences du Vivant » est passé en quelques années de € 6 millions de chiffre d'affaires à près de € 60 millions.

43%

de ratio de solvabilité.

taille trop faible pour qu'elles y investissent en direct. La philosophie de Floridienne est de viser le leadership dans des produits innovants où elle a une longueur d'avance commerciale et technologique.

G.W. : Chacun de nos secteurs investit beaucoup d'énergie dans la recherche de nouvelles solutions et de concepts novateurs. Nous sommes attentifs à ce que les produits que nous mettons sur le marché offrent une vraie plus-value pour la société et l'environnement. Dans l'Alimentation festive, Gel Manche Nutrition a, par exemple, été désignée Lauréate du Concours Mondial de l'Innovation 2030. Cette volonté est présente dans nos trois pôles, y compris la Chimie. Notre activité dans les stabilisants pour le plastique a été récompensée en 2013 par les « Belgian Awards for the Environment ». Nos efforts de Recherche et Développement, réalisés par nos équipes propres, mais aussi en collaboration avec de nombreuses universités du monde, visent à améliorer constamment nos produits et à les faire adopter par l'industrie.

Si la part de chaque pôle dans les activités du Groupe tend aujourd'hui à s'équilibrer, comment ont performé individuellement les trois métiers de Floridienne ?

Ph.B. : Chacun de nos pôles s'appuie sur deux activités principales : dans la Chimie ce sont le recyclage des batteries et les stabilisants pour PVC, dans l'Alimentation festive ce sont les activités Spécialités gastronomiques et Traiteur de la mer ; et dans les Sciences du Vivant ce sont les insectes utiles et les enzymes. Nos risques sont mieux répartis et reposent, en bon équilibre, sur trois pieds solides. En caricaturant on pourrait dire qu'avant ça nos activités s'appuyaient sur un pied et deux béquilles. Nous avons atteint la stabilité. Cette diversification de notre Groupe est notre force. Un portefeuille équilibré est une garantie de pérennité pour Floridienne.

G.W. : Le pôle Chimie offre, nous l'avons souligné, de nouvelles perspectives. Nous avons été positivement surpris par les résultats de SNAM. Les Sciences du Vivant continuent leur progression. En quelques années ce pôle est passé de € 6 millions de chiffre d'affaires à près de € 60 millions aujourd'hui ! Les insectes utiles que nous avons développés et commercialisés connaissent un succès considérable dans le monde entier. Nous avons par ailleurs résolu une série de difficultés techniques liées à ces activités. Nous sommes donc

particulièrement confiants dans le potentiel de développement de ce pôle. Il y a une importante réserve d'amélioration. Et quant au pôle Alimentation festive il a également bien performé dans un contexte difficile. La croissance du chiffre d'affaires est notable, particulièrement sur le marché du saumon fumé dans lequel nous gagnons d'importantes parts de marché. La rentabilité s'est, par ailleurs, améliorée considérablement.

Les métiers de Floridienne semblent donc porteurs de beaucoup de promesses. Quelles sont les perspectives pour 2015 ?

Ph.B. : La stratégie suivie par Floridienne commence à porter ses fruits. Notre engagement à long terme est récompensé. Floridienne inscrit ses activités dans un axe durable. Les choix et arbitrages parfois douloureux, que nous avons dû opérer, prouvent notre détermination à réaliser notre stratégie. Chacun de nos métiers a un vrai potentiel de développement. Nos chiffres devraient donc être meilleurs pour l'exercice 2015. Nous avons par ailleurs amélioré la structure de notre bilan qui est plus solide encore qu'auparavant.

G.W. : Nous nous rapprochons d'un ratio de solvabilité de 42% alors qu'une entreprise sur deux n'atteint pas les 30%. A terme, nous souhaitons améliorer encore davantage notre structure de bilan. En 2014, nous avons renoué avec la rentabi-

lité dans tous nos métiers. 2015 s'annonce un bon cru. En ambitionnant de faire partie des leaders dans les marchés dans lesquels nous sommes actifs, en innovant en permanence pour améliorer nos produits, nous avons créé un portefeuille équilibré, garant de la croissance de Floridienne. Dans les douze prochains mois, nous pouvons envisager la poursuite de cette stratégie par de nouvelles acquisitions dont l'objectif prioritaire sera la consolidation des métiers existants.

Enfin, je ne voudrais pas terminer cette interview sans remercier tout particulièrement nos collaborateurs, qui nous ont formidablement soutenus pendant cette période difficile. Nous savons que nous pourrons compter sur leur dévouement et sur leur motivation pour atteindre nos objectifs futurs.

« Nous avons amélioré la structure de notre bilan. »

Philippe Bodson



Chiffres clés 2014

Bilan consolidé - En millions d'euros	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Actifs long terme	98,5	95,3	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3	66,9	64
Actifs court terme	123,3	126,4	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4	107,4	93,3
Passifs long terme	142,7	141,2	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3	88,2	81,9
Capitaux propres de Floridiennne	88,0	84,5	107,6	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4	47,6	42,8
Intérêts de tiers	4,7	3,9	6,0	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2	1,3	1,2
Emprunts long terme et provisions	50,0	52,8	76,3	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7	39,3	37,9
Passifs court terme	79,2	80,5	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4	86,1	75,4
Total du bilan	221,8	221,8	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7	174,3	157,3

Résultats consolidés - En million d'euros	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	277,2	259,2	247,6	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8	160,7	161,6
EBITDA	16,4	11,2	12,0	7,4	15,7	16,6	14,6	15,3	10,1	10,4
Résultat opérationnel ajusté**	9,3	4,4	4,3	-0,5	17,7	14,0	12,4	15,1	7,5	5,9
Résultat net consolidé	5,3	-20,3	-16,4	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7	7,4	5,8
Résultat net consolidé part Floridiennne	4,4	-21,3	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3	6,8	5,7
Cash-Flow net	13,6	7,2	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5	13,3	10,6

Ratios Financiers En %	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	5,2	-19,7	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5	15,9	14,9
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	41,8	39,9	39,8	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7	28,1	28,0
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	0,0	0,0	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0	29,1	31,9

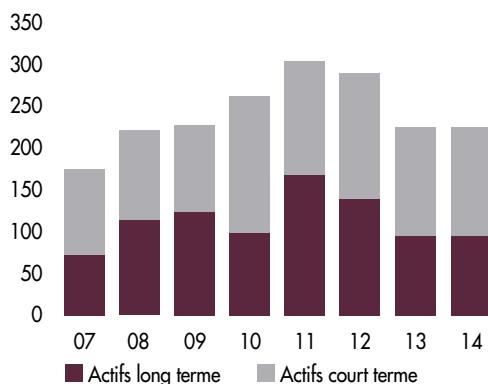
Donnée par actions En Eur	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Nombre d'actions	996.857	996.857	996.857	907.572	907.572	907.572	907.572	864.094	823.396	823.396
Cours de l'action										
Moyen	74,78	77,3	109,8	140,4	113,8	93,6	107,9	106,3	76,4	64,2
Le plus haut	91,00	97,5	137,0	151,8	135,0	105,0	132,0	135,0	79,4	76,1
Le plus bas	65,00	66,6	92,0	130,0	96,0	64,8	72,0	78,1	70,0	55,0
Au 31/12	77,10	69,4	94,0	130,0	135,0	100,0	90,0	130,0	78,1	70,7
Dividende net par actions	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1	1,8	1,65
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	76,86	69,18	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33	64,27	58,21

* Chiffres 2012 retraités IFRS 5

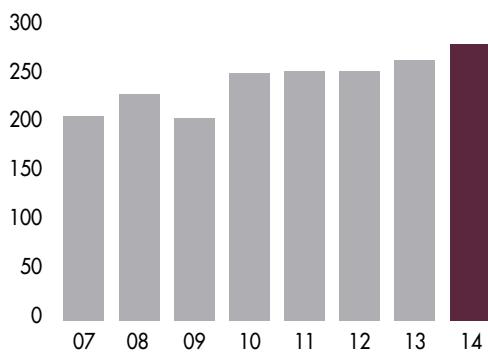
** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

Actifs

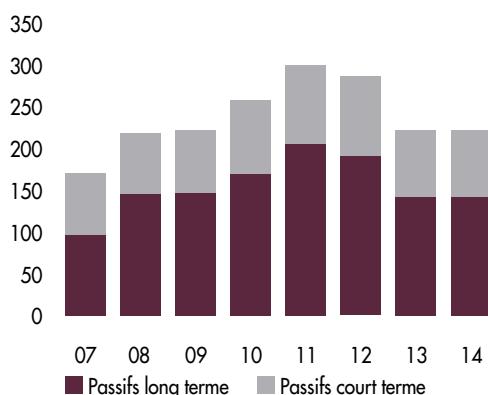
en million d'euros

**Chiffre d'affaires**

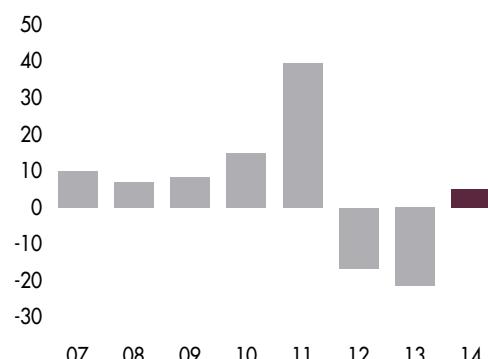
en million d'euros

**Passifs**

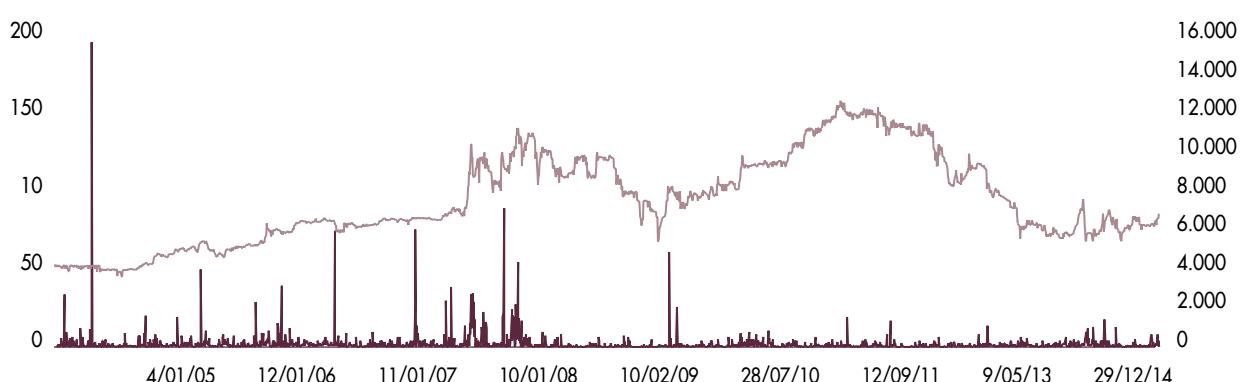
en million d'euros

**Résultat net consolidé part Floridienne**

en million d'euros

**Cours de l'action**

(EUR)



Faits marquants

PÔLE ALIMENTATION FESTIVE/FLORIFOOD



ACQUISITIONS

Le pôle Alimentation festive s'est renforcé en 2014 avec les acquisitions d'Altesse et de HB Products. Ces deux sociétés belges, complémentaires en gamme à Delka et Merydis, permettent de développer une activité « épicerie » au sein du Pôle. Des synergies sont à l'étude pour optimiser les atouts de chacune des quatre sociétés.

SAUMON FUMÉ

Le marché du saumon fumé connaît une croissance exceptionnelle. Le volume d'affaires, dans cette activité, a été multiplié par cinq en quelques années pour atteindre un total de 4.000 tonnes de produits finis. Le Pôle a misé avec succès sur des produits avec un rapport qualité/prix très attractif.

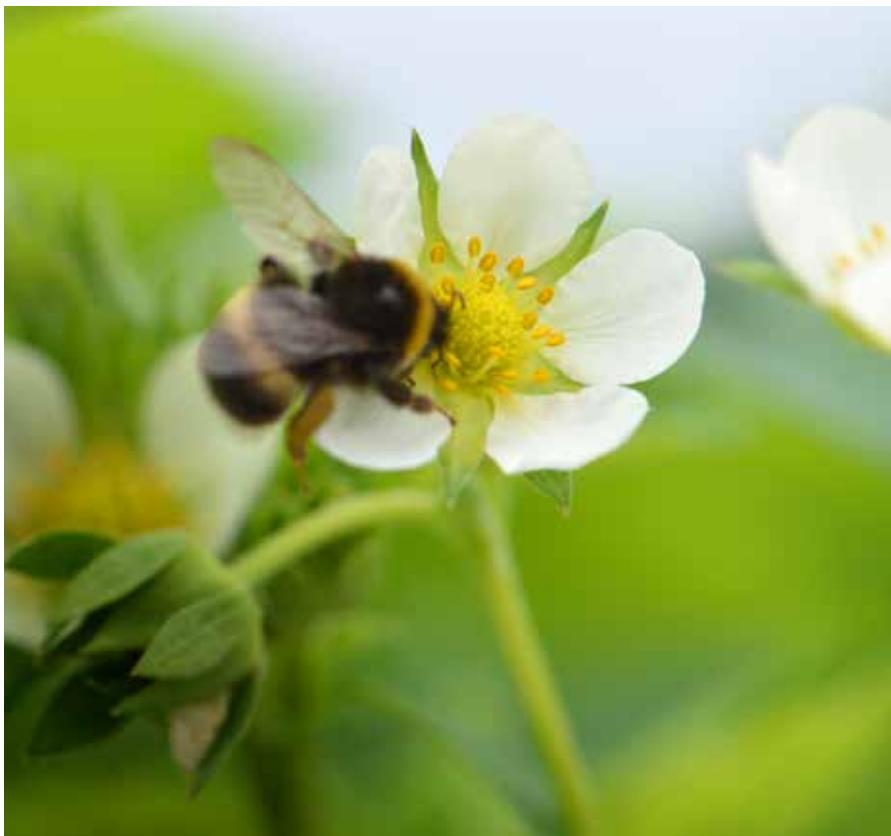


PÔLE CHIMIE

RECYCLAGE DES BATTERIES

Le recyclage des batteries automobiles de véhicules traditionnels, hybrides ou électriques, connaît, au travers de la société SNAM, filiale française du Groupe, un succès grandissant. Les efforts de la société ont porté notamment sur l'organisation de la collecte des batteries usagées et la signature de partenariats avec des constructeurs automobiles majeurs tels que VW et Peugeot. La recherche et l'innovation sont au cœur de la stratégie de développement de la SNAM.





Avec Flying Doctors[®], le rendement des cultures croît de 30 à 40% en moyenne.

PÔLE SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

FLYING DOCTORS[®]

« Flying Doctors[®] », développé par Biobest, connaît un succès grandissant, avec de nouvelles commercialisations, notamment sur le continent sud-américain. Le procédé permet d'éviter ou de réduire les pulvérisations de pesticides chimiques. Tandis que les bourdons pollinisent des plants de tomates ou de fruits rouges, ils leur apportent des « médicaments » microbiens contre certaines maladies. Le rendement des cultures croît ainsi de 30 à 40% en moyenne, grâce à un processus totalement naturel, tout en les préservant de certaines maladies. Les « Flying Doctors[®] » sont également utilisés pour augmenter la pollinisation d'arbres fruitiers, entre autres les poiriers et les pommiers.

NUTRIMITE

« Nutrimite », alimentation optimale mise au point par Biobest pour les insectes ou acariens utiles, se développe particulièrement bien. Les insectes sont lâchés dans les plantes pour éliminer certaines « pestes ». Pour permettre une bonne installation de ces insectes/acariens, Biobest a breveté et mis sur le marché une nourriture spécifique qui leur permet de se nourrir et de se reproduire dès leur introduction dans les cultures. Lorsque la présence des pestes est avérée, les acariens délaissent cette nourriture pour s'y attaquer.

16%

de croissance du chiffre d'affaire.

35%

d'amélioration du résultat net.

« Nutrimite » permet l'introduction et le développement optimal des insectes utiles.



Pôle Chimie



Gaëtan Waucquez, Managing Director du pôle Chimie.

« L'année 2014 a été un énorme choc pour le Groupe avec la disparition de Floridienne Chimie, à la base de la création du Pôle. Mais nous avons tout mis en œuvre pour transformer ce revers en opportunité. Les perspectives pour SNAM et Kimflor sont particulièrement encourageantes. Ces sociétés, à la pointe de la recherche dans leurs secteurs respectifs, ont connu de grands développements commerciaux qui ont permis à la Division de renouer avec la rentabilité. »



Technologies d'avenir

Le pôle Chimie se compose d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers ce Pôle, dans le recyclage des batteries Ni/Cd, NiMH et Li-ion.

La recherche de l'excellence

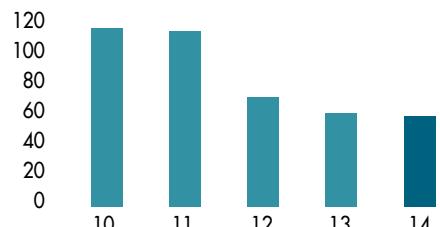


Chiffres clés en million d'euros

Données consolidées

	2014	2013
Chiffre d'affaires	58,6	60,8
Résultat opérationnel	3,3	-0,1
Résultat net	2,7	-12,3
Résultat net part Floridienne	2,1	-13,0
Cash Flow net	5,7	2,3

Chiffres d'affaires





La disparition de Floridienne Chimie a forc   le P  le    se r  inventer par rapport    ses m  tiers. L'esprit d'innovation et de recherche, le dynamisme commercial dont ses   quipes ont fait preuve tout au long de l'ann  e 2014 permettent d'envi- sager l'avenir avec s  rit  .

La diversification du p  le Chimie, tant g  ographique qu'au niveau de ses m  r  ches, lui permet par ailleurs de r  duire son exposition    la crise.

Le Groupe continue    investir dans des produits innovants et durables, ambitionnant un leadership international dans des technologies o   elle est pr  curseur.

STABILISANTS PVC

Le secteur de la construction en Europe, principal d  bouch   pour les additifs du PVC, est rest   peu porteur. D'autres r  gions r  coltent de belles opportunit  s. IKA, en Allemagne, et Kimflor, en Turquie, sont tr  s pr  sents dans les march  s mergents (Europe de l'Est, Russie, Turquie). Floridienne reste active dans le grand export. La gamme des Green-Stab  , pour tubes et raccords (stabilisants sans m  taux lourds), r  pond aux besoins des transformateurs de PVC de qualit  , br  siliens, indiens et chinois, tant

pour leur march   national, o   la mise en place de contraintes environnementales se profile (la Chine vise le bannissement du plomb fin 2020), que pour leur propre export vers des pays exigeant des stabilisants propres, comme l'Australie par exemple.

En 2014 le Groupe a concentr   ses efforts sur l'intensification des synergies entre IKA et Kimflor. La premi  re est    la pointe de la technologie dans des march  s matures; la seconde offre des solutions tr  s comp  titives dans des march  s en expansion.

RECYCLAGE DES BATTERIES

Floridienne est active sur le march   recyclage des batteries,    travers sa filiale fran  aise SNAM.

Cette soci  t   s'est sp  cialis  e au cours des derni  res ann  es dans le recyclage des batteries automobiles, segment dans lequel elle a pris d'importantes parts de march  . SNAM, tr  s active en mati  re de recherche et de d  veloppements commerciaux, a conclu une s  rie de contrats avec les principaux constructeurs automobiles, parmi lesquels, Toyota, Honda, VW, BMW, et tout r  cemment Peugeot.

Des m  tiers de niche

- **La stabilisation du PVC** – avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magn  sium, et les stabilisants organiques (GreenStab  ),
- **Le recyclage de piles et de batteries** – avec les sels de zinc, cadmium et plomb,
- **Les rev  tements de surfaces** – avec les sels de zinc,
- **Le traitement des eaux, les fongicides et stabilisants PVC propres** – avec le chlorure de zinc.



Les piles et batteries sont un des m  tiers de niche du P  le.



L'industrie européenne du PVC a la volonté de remplacer les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.



Outre ses activités dans le domaine des batteries, SNAM a également renforcé sa présence dans le recyclage des piles primaires ainsi que dans les piles et batteries rechargeables, lui permettant de se profiler comme un recycleur intégré pour tous types de piles et batteries.

La SNAM a par ailleurs étendu ses réseaux de collecte en 2014, avec la signature de nouveaux partenariats avec des grands organismes de collecte européens.

La SNAM répond aux normes HSE les plus strictes dans le cadre du recyclage de métaux.

Malgré son leadership et ses compétences pointues, la taille de SNAM reste modeste par rapport à celle de ses interlocuteurs. Des rapprochements sont envisagés pour faire grandir l'entreprise.

Stabilisants « verts »

Les entreprises du pôle Chimie, actives dans les stabilisants pour PVC - IKA, Catena et Kimflor, participent à l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer, à l'échéance 2015, les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

Le Pôle dispose de deux alternatives au plomb existant aujourd'hui sur le marché: la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications; et la stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle Catena possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Le savoir-faire du Pôle sera un atout à moyen terme lorsque d'autres régions, utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués, s'aligneront sur les formulations développées en Europe.

PERSPECTIVES 2015

La SNAM poursuit le redressement de ses marges. La société a signé des nouveaux contrats à long terme avec plusieurs constructeurs automobiles, qui renforceront ainsi sa position de leader européen dans ce marché en forte croissance. Cette dynamique aura des effets positifs significatifs sur les résultats 2015 du Pôle.

Floridienne mise beaucoup sur le développement de sa gamme GreenStab® avec ses stabilisants organiques.

La disparition de Floridienne Chimie ouvre de nouveaux marchés à Ika et Kimflor dont les perspectives s'annoncent prometteuses.



La société a signé des nouveaux contrats à long terme avec plusieurs constructeurs automobiles.

LES SOCIÉTÉS DU PÔLE

IKA GmbH & Co. KG

Spécialisée dans la formulation et la production de stabilisants à base de plomb et de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds), IKA vend ses produits essentiellement en Europe de l'Est et en Russie.

IKA est détenue à 90% par Floridienne et 10% par son dirigeant, Dr R. Beck.

**Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Areal A,
Filmstraße 4, D 06766 Wolfen**
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Kimflor, détenue par Floridienne (75%) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. Kimflor a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

**Izmir Aydin Karayolu 35 KM.29 Ekim
Mah. No:23 35875 Torbali Izmir
Turquie**
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax: +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

CATENA ADDITIVES GmbH & Co. KG

Située près de Francfort, cette société est dépositaire de plusieurs brevets dans la stabilisation du PVC, notamment pour la stabilisation organique du PVC souple et rigide. Ces brevets nous donnent accès aux technologies de stabilisation du PVC sans métaux lourds, en phase avec notre politique de développement durable.

Elle possède également une série de brevets concernant des additifs retardateurs de flammes non halogènes, les Safire®, qui ont des propriétés très intéressantes en termes de non corrosivité et de dégagement de fumée.

Catena Additives GmbH & Co. KG est détenue à 100 % par Floridienne S.A. depuis 2013.

**Neue Bergstrasse 13,
D 64665 Alsbach-Hähnlein**
Tél. : +49 6257.5079.164
Fax : +49.6257.5079.165

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend les métaux nobles présents dans celles-ci.

Début 2014, SNAM a fusionné avec sa filiale EURO BAT TRI S.A.R.L. à 100% et a donc intégré l'activité de recyclage des piles primaires de cette dernière.

La SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
Fax : +33.5.65.43.03.95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de la SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

Zone Industrielle du Broteau
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

Pôle Sciences du Vivant/ Biofirst



Christian Van Osselaer, Managing Director du Pôle Sciences du Vivant

« Avec une croissance à deux chiffres, le pôle Sciences du Vivant confirme la solidité de son modèle économique. C'est un pôle industriel qui s'inscrit dans la logique de la stratégie de Floridienne qui privilégie une approche à la fois novatrice et écologique dans les produits qu'elle développe. La créativité est au cœur de notre métier, elle fait partie de notre ADN, que cela soit au travers de nos insectes polliniseurs ou des enzymes qui jouent un rôle de catalyseur biologique. »



A close-up photograph of a flowering plant, likely a strawberry, showing several white flowers with prominent yellow stamens. The flowers are in sharp focus against a blurred green background of leaves and stems.

Des solutions durables

Le pôle Sciences du Vivant est actif dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels en agriculture, dans la parapharmacie, l'agroalimentaire, la cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants.

Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated pests management), le Pôle investit aussi dans des solutions innovantes, notamment dans la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'humain et les insectes.

L'innovation au naturel



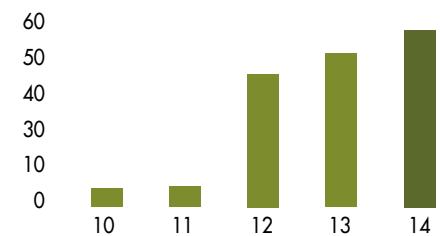
Chiffres clés

en million d'euros

Données consolidées

	2014	2013
Chiffre d'affaires	56,6	49,0
Résultat opérationnel	2,8	1,7
Résultat net	2,3	1,6
Résultat net part Floridienne	2,0	1,3
Cash Flow net	4,6	3,0

Chiffres d'affaires



Biobest poursuit ses investissements dans la recherche et le développement.

Enzymes vertueuses



La bromélaïne et la papaïne sont des enzymes qu'on trouve dans les racines d'ananas et dans le fruit de la papaye. Leurs vertus sont nombreuses. Elles sont utilisées dans les marchés à haute valeur ajoutée tels que :

- La pharmacie et la parapharmacie (aide à la digestion, brûlures, traitement de l'arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumoral),
- La cosmétique (crème pour la peau, dentifrice),
- La boulangerie (hydrolyse du gluten),
- L'alimentation humaine ou animale (hydrolyse de protéines de soja, modification de la structure dans l'alimentation des animaux de compagnie).

Le pôle Sciences du Vivant est un des trois piliers de la croissance de Floridienne. Les activités du Pôle enregistrent une progression encourageante avec un chiffre d'affaires de près de € 60 millions, en hausse de 16% par rapport à l'exercice 2013. Les enzymes ont particulièrement bien performé. L'ouverture d'une filiale au Congo est programmée.

Floridienne mise sur le développement de produits ou de technologies naturels pour l'être humain et l'agriculture.

La division Biofirst, détenue à 100% par Floridienne, chapeaute les sociétés Biobest, Enzybel International, Chem-Com, Sopral et Sotecna qui proposent des produits et des solutions naturels pour l'agriculture et le bien-être.

Cette volonté de toujours explorer de nouveaux territoires et tendances lui offre l'opportunité d'être innovant et d'offrir à ses clients de plus grandes tailles, des produits de différenciation. Biofirst a une taille qui lui permet d'être suffisamment flexible pour être innovante et impliquée dans des marchés de niches, jugés parfois trop petits pour les grands acteurs; et suffisamment importante pour accompagner ses clients dans les déploiements des produits et les augmentations de capacités.

BIOBEST

Spécialisée dans la pollinisation par les bourdons et dans la lutte biologique, grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles, Biobest compte parmi les deux leaders mondiaux de la lutte intégrée. La lutte intégrée en agriculture est l'application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques et culturelles dans laquelle l'emploi de produits chimiques classiques est limité afin de maintenir les pestes agricoles en dessous du seuil à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptables.

Disposant d'usines en Argentine, en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, au Maroc, au Mexique et en Turquie, la société commercialise plus de 40 espèces différentes et exporte dans une soixantaine de pays grâce à son réseau de distribution. Biobest est maintenant présente également en Chine et en Israël, pour y fabriquer et promouvoir ses produits. La société a par ailleurs acquis ses distributeurs dans l'ouest du Canada (Vancouver) et en Turquie. Les capacités de production ont été développées au Mexique en y diversifiant les types d'insectes produits localement.

« Floridienne mise sur le développement de produits ou de technologies naturels pour l'être humain et l'agriculture. »

Biobest a poursuivi ses investissements dans la recherche et le développement.

La philosophie du Pôle, à l'égard des insectes nuisibles, est de proposer des alternatives ou des solutions nouvelles par rapport aux approches chimiques classiques. En complément ou en remplacement de celles-ci, la lutte intégrée permet de diminuer l'impact environnemental de l'utilisation des pesticides ou d'apporter des solutions aux résistances.

ENZYBEL

Floridienne est présente depuis plusieurs années sur le marché mondial des enzymes d'origine végétale. Les enzymes offrent une alternative intéressante à l'emploi de la chimie classique : ils consomment moins d'énergie et ont un impact moindre sur l'environnement.

Enzybel International est le seul producteur au monde à disposer d'infrastructures d'extraction et de purification de



Production d'enzyme extraite de la papaye.



L'usine de production indonésienne de bromélaïne est partenaire avec l'un des leaders mondiaux de l'ananas.

papaïne et de bromélaïne répondant aux standards de qualité requis par le secteur pharmaceutique. Ses usines en Indonésie et en Belgique suivent les règles GMP (good manufacturing practices).

L'usine de production indonésienne de bromélaïne, ouverte en 2010 en partenariat avec l'un des leaders mondiaux de l'ananas, tourne à pleine capacité.

Enzybel International dispose de son propre laboratoire de Recherche et de Développement, à proximité de l'Université Libre de Bruxelles, et de centres d'excellence en enzymes. La société met à disposition de ses clients un service de support pour accompagner le développement et l'utilisation de leurs produits dans leurs nombreux domaines d'applications.

PERSPECTIVES 2015

Le pôle « Science du Vivant » continuera sa progression à deux chiffres. La certification Bio et Fairtrade pour les lychees et ananas, ainsi que de nouveaux partenariats en vanille, offre de nouvelles opportunités de développement à Sopral. Le chiffre d'affaires de la société devrait sensiblement progresser.

De nouvelles pistes sont par ailleurs explorées pour renforcer les synergies avec les sociétés sœurs du Groupe dans le cadre du développement de leurs portefeuilles de produits.



Le poivre produit par Sopral à Madagascar est l'un des meilleurs du monde.



La pollinisation par des bourdons favorise la productivité de certaines cultures.

LA CULTURE DU VIVANT

AGRICULTURE

A travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons. Le Groupe propose également des alternatives aux pesticides en mettant à disposition des agriculteurs des insectes, des acariens ou des microbes utiles. Floridienne développe aussi, à travers ChemCom, des solutions naturelles pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes.

BIODIVERSITÉ

Biobest et ChemCom participent activement à la préservation de la biodiversité en offrant des gammes de produits ciblant spécifiquement les pestes et préservant ainsi les espèces utiles naturelles. Utilisés à faibles doses, ceux-ci permettent de réduire les quantités de résidus tant sur les produits alimentaires que dans l'environnement. Par ailleurs, ils ont une faible probabilité d'induire l'apparition de souches résistantes.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ HUMAINE

Floridienne met sur le marché des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l'alimentation, la cosmétique, la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna) et enzymes d'origine végétale (Enzybel International). ChemCom développe par ailleurs de nouvelles technologies permettant le contrôle des mauvaises odeurs. Ces molécules dites « bloquantes » sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessive, d'entretien, d'ambiance, etc.



40

espèces différentes d'insectes sont commercialisées.

+24%

Croissance de CA des enzymes.

LES SOCIÉTÉS DE BIOFIRST

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation naturelle par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo

Tel. : +32.14.25.79.80

Fax : +32.14.25.79.82

www.biobest.be

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour être plus puissants, mieux adaptés et protégés.

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits «verts» non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration, pourraient ainsi voir le jour.

Route de Lennik 802 - B 1070 Bruxelles

Tél. : +32.2.353.00.28

Fax : +32.2.353.05.81

www.chemcom.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes: la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaine ou du bétail (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

116 rue de Waremme
B 4530 Villers-le-Bouillet
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

SOPRAL - Madagascar

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde), le poivre sauvage, certaines huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara), des fruits transformés (litchi, mangue, ananas, physalis, grenade), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline qui est destinée à la production d'arômes naturels.

Des alliances stratégiques ont permis à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment un engrais organique (guano).

**PK4, route de Fénérive – 501 Tamatave
(Analalamalotra) – Madagascar**
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tel. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

Pôle Alimentation festive/ Florifood



Philippe Boonen, Managing Director
du pôle Alimentation festive

« Le pôle Alimentation festive confirme, d'année en année, le développement de ses activités. En 2014, il s'est attelé à mettre en place les bases d'une nouvelle division « épicerie fine » autour de spécialités condimentaires, sauces cuisinées et de produits ethniques. L'innovation, au travers du département R&D très actif, est au cœur même de notre métier. Nous sommes très fiers d'avoir été lauréat du prix mondial de l'innovation 2030 en France sur un produit novateur pour les seniors. 2014 nous a confortés dans notre stratégie avec une belle progression de près de 10% de nos ventes malgré un environnement économique assez défavorable. Nous restons néanmoins optimistes pour l'avenir. »





Anticiper les nouvelles tendances gourmandes

Le pôle Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

Le Pôle est également actif dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant d'Alzheimer.

Nouvelles saveurs

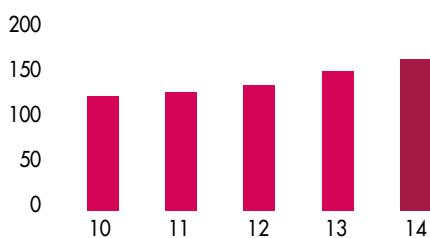
Chiffres clés

en million d'euros

Données consolidées

	2014	2013
Chiffre d'affaires	162,0	149,5
Division Surgelé	57,7	57,6
Division Frais	104,3	91,9
Divers	0,0	0,0
Résultat opérationnel	4,1	3,0
Résultat net	2,3	1,3
Résultat net part Floridienne	2,3	1,3
Cash Flow net	4,6	3,7

Chiffres d'affaires



Les activités du pôle Alimentation festive ont poursuivi leur belle progression au cours de l'exercice écoulé. Le chiffre d'affaires global a augmenté de 10%. Malgré un contexte global difficile pour la consommation, le Pôle s'inscrit dans une dynamique positive.

Le coût des matières premières a connu une certaine détente, à l'exception des coquilles Saint-Jacques. Le Groupe s'active néanmoins à intégrer des solutions pour produire lui-même certaines matières premières, notamment les escargots et coquillages, afin de ne pas subir la volatilité des prix et se garantir un approvisionnement à la fois maîtrisé et

sécurisé. Il travaille en partenariat avec des acteurs locaux de confiance.

Pour la seconde année consécutive la météo n'a pas été favorable à la récolte d'escargots sauvages. Les ventes en ont donc été affectées.

Le marché du frais continue à bien progresser avec notamment le saumon dont les ventes sont en forte progression. Le marché du surgelé reste stable, surtout dans les réseaux spécialisés.

Le contexte de vive concurrence et de déflation soumet le Pôle à des tensions permanentes sur ses marges opérationnelles.



Axes de développement

- Les entrées gourmandes,
- La cuisine ethnique (avec le lancement de nouveaux produits) et les saveurs du monde (méditerranéennes, halal et antillaises),
- La cuisine équilibrée et la nutrition (bio et plats cuisinés à textures modifiées),
- Le terroir et la tradition (préparations typiquement françaises).



Bien qu'organisées en business units, les sociétés sœurs s'efforcent de mettre leurs énergies en commun pour une meilleure efficacité. Les synergies d'achat, de logistique, de production, via une spécialisation de chacun, renforcent la cohésion et l'appartenance au Groupe.

PRODUITS GOURMANDS

Florifood propose, à travers ses deux divisions, une large palette de produits. Cette diversité s'inscrit dans le développement de synergies entre les activités. Elle est guidée par une stratégie de présence dans des marchés de niches et des niches de marché.

La politique industrielle du pôle se concentre sur la fabrication de produits festifs, gourmands et gourmets.

Chacun des onze sites de production fabrique au minimum deux à trois familles de produits. Les matières

premières principales comprennent les escargots, les coquilles Saint-Jacques, le saumon, le beurre et d'autres denrées sauvages issues de la mer (palourdes, saumon, hareng, moules, écrevisses).

Les sites industriels sont structurés autour de trois principes: l'organisation par technologie (frais, surgelé et appétisé), l'organisation par savoir-faire (spécialisation) et l'organisation en business unit autonomes.

Compte tenu de la spécificité et de la diversité des produits, Florifood est présent dans tous les types de réseaux de commercialisation : la vente au détail (dans les grandes et moyennes surfaces ou les épiceries), les réseaux spécialisés (home service, freezer centers), la restauration hors domicile (qui englobe les collectivités, les grossistes, la restauration commerciale...), ainsi que l'export. Les produits sont commercialisés aussi bien sous les marques propres du Pôle que sous les labels de distributeurs.

Bien que principalement implanté sur le marché français et le Benelux, le Pôle s'internationalise. D'une part via des implantations industrielles en France, Belgique, Roumanie, Lituanie et Turquie; d'autre part, en accroissant ses ventes à l'étranger. Le Groupe, présent dans de nombreux salons professionnels internationaux, est aujourd'hui actif dans

40 pays. Le Pôle a la volonté de conquérir de nouveaux marchés à l'export et d'étendre sa présence à l'international.

SPÉCIALITÉS GASTRONOMIQUES

La division « Spécialités Gastro-nomiques » regroupe majoritairement les activités de production et de commercialisation de surgelés de spécialités, telles que les escargots, les coquilles Saint-Jacques cuisinées, les moules et les pétoncles farcis, les casseroles, les feuilletés garnis, les mini bouchées apéritives et les abats cuisinés. Cette diversité de produits lui permet de proposer une gamme étendue de produits surgelés à ses clients.

Intégrée au sein de la société Groupe Française de Gastronomie, la Division opère sur des marchés de niche à caractère festif, avec une forte saisonnalité des ventes en fin d'année.



Si son premier marché est la France, la division « Spécialités Gastro-nomiques » est également tournée vers l'international. Ses escargots notamment, produits typiquement français au départ et marché sur lequel Floridiennne occupe une position de leader, connaissent une belle croissance à l'étranger, entre autres en Asie. Cette filière, totalement intégrée au niveau du groupe Floridiennne, compte des usines en France, mais aussi en Roumanie, en Lituanie et en Turquie.

Cette Division vise l'excellence et l'innovation au travers de produits certifiés Label Rouge et premium (Maison Billot).

FESTIVAL DE LA MER

La division « Poissons fumés et Traiteur de la mer » regroupe essentiellement les activités de production et de commercialisation en frais de saumon et autres poissons fumés (thon, maquereau, hareng), rollmops, salades à tartiner, terrines de poisson, salades traiteur, anchois, verrines apéritives et autres produits traiteurs (sauces, produits nutrition, spécialités grecques et antillaises).



La division est leader du rollmops en France.



La division « Spécialités gastronomiques » regroupe les activités de production et de commercialisation de surgelés de spécialités.



SALM INVEST est finaliste du prix d'Elite au SEAFOOD GLOBAL EXPO de Bruxelles, le plus grand salon international des produits de la mer.



Prix de l'innovation alimentaire 2014.

Recherche et Développement

- Gartal Mareval a lancé, sous le nom projet Buleo, le développement d'une gamme ludique de produits à base de poisson (colin, thon et saumon) à destination des enfants, dans le cadre d'un partenariat entreprises/étudiants; le projet a été récompensé du prix de l'innovation alimentaire 2014;
- Gel Manche Nutrition a été désignée en 2014 lauréat du concours mondial de l'innovation 2030 pour le projet Soft Food;
- Française de Gastronomie a une nouvelle fois innové en créant des casseroles originales et en lançant des escargots de Bourgogne marinés et aromatisés.



Des choix durables

La Division compte cinq sociétés autonomes : Gel Manche (France), Simon Dutriaux (France), Salm Invest (Belgique), Delka (Belgique) et Merydis (Belgique). Ces sociétés développent entre elles des synergies industrielles et commerciales importantes, en vue d'élargir leur gamme de produits et de renforcer leur présence dans leurs réseaux ou territoires respectifs.

La Division est numéro un du rollmops en France et leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.

Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un succès grandissant. Spécialiste de la texture modifiée et acteur dans le projet de la Silver économie (marchés des seniors) en Normandie, GM Nutrition s'investit dans la création d'aliments visuellement appétissants,

- Toutes les usines du Pôle sont équipées de centrales indépendantes de traitement des eaux pour recycler les eaux usées;
- La gestion active de la consommation en énergie sur les sites du Pôle permet de limiter l'impact écologique des activités de Floridienne sur l'environnement;
- Une gestion décentralisée des stocks permet de réduire l'empreinte écologique au niveau des transports;
- Le Pôle a mis en place un programme de réduction de déchets visant à réduire leur masse de 10% sur cinq ans.

« La politique industrielle du Pôle se concentre sur la fabrication de produits festifs, gourmands et gourmets. »

« Le pôle Florifood offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité, respectueux des ressources de la planète. »

par la reconstitution en 3D de denrées à texture modifiée.

Le pôle Florifood offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité, respectueux des ressources de la planète. Les consommateurs sont plus que jamais attentifs à la traçabilité des produits. La politique stricte en matière de qualité menée par le Pôle rencontre les attentes du consommateur et est reconnue par nos clients.

NOUVELLE DIVISION EN DEVENIR

Les sociétés Delka et Merydis, regroupées sur un même site de production à Petit Rechain, sont les spécialistes des sauces d'accompagnement, de l'entrée au dessert. L'acquisition des sociétés Altesse et HB products, complémentaires en gamme à Delka et Merydis, permet de créer une troisième division « épicerie » au sein du Pôle et de mettre en place de nouvelles synergies.



Merydis commercialise notamment une gamme de confitures en squeeze spécialement destinées aux enfants, sans sucre ajouté, sans conservateurs ni colorants.

3

L'acquisition des sociétés Altesse et HB Products permet de créer une troisième division « Epicerie » au sein du Pôle.



LARZUL

Florifood est actionnaire à 50% du capital de Larzul SAS mais sans pouvoir intervenir activement dans la gestion de l'entreprise. Un conflit, né du rapprochement entre le Groupe et cette société, n'est toujours pas réglé. En revanche, un litige commercial entre Larzul et Camargo a été jugé par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015. Il éteint une importante procédure entre ces deux sociétés et conforte l'exigibilité de notre créance sur LARZUL, augmentée des intérêts de retard (€ 1,5 million au total).

PERSPECTIVES 2015

La consolidation des activités du pôle devrait se poursuivre. La crise économique, même si elle est complexe, permet de saisir des opportunités sur les différents marchés où Florifood est présente. Une innovation permanente, une maîtrise des coûts à tous les niveaux du Pôle, et une dynamique commerciale soutenue restent les axes de conduite en 2015.

Qualité certifiée

- **Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001** (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),
- **Certification Label Rouge** pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,
- **Certification MSC (Marine Stewardship Council)** pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng (Simon Dutriaux) et des noix de Saint-Jacques (Gartal/La Palourdière),
- **Certification bio Ecocert** pour salades préparées, sauces froides et produits d'épiceries,
- **Certification halal** pour une gamme de sauces froides,
- **Label marque collective régionale « Saveurs en Or »** de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,
- **Label marque collective régionale « Produit en Bretagne »** pour les sociétés Gartal et La Palourdière,
- **Label marque collective régionale « Buy Normandie »** pour la société Gel Manche Gastronomie.



Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un succès grandissant.

LES SOCIÉTÉS DU PÔLE

FRANCE

Groupe française de gastronomie S.A.S.

Le holding réunit les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de péttoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif:
**2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg**
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
**Le Clos Saint-Anne
F - 43100 Vieille Brioude**
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue, 118 - F - 89400 Bassou
Tel : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appétisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appétisés.

**Rue Henri Lautredou
F - 29720 Ploneour Lanvern**
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.

Camargo est une société dédiée à l'approvisionnement en escargots.

**2, Allée d'Helsinki,
CS 80072 Schiltigheim
F-67013 Strasbourg**
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

SURGEMER S.A.S.

La holding est spécialisée dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou de crevettes.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.S. et Etablissements Doussot S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

Etablissements doussot S.A.S.

**Avenue du Coat Kaë 7 -
F - 29300 Quimperlé**
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

GEL MANCHE S.A.

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteur. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgparentan.com

Gourmet des îles S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgparentan.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel
F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

BELGIQUE

Altesse Quality Food & HB Products

Altesse est une marque qui distribue des produits très spécifiques (câpres, purée d'ail, piments...) avec une activité de négoce en produits ethniques. HB Products s'investit notamment dans la production et la commercialisation de condiments (oignons, cornichons) et sauces cuisinées.

Rue Césaer De Paepe 43
B-4683 Vivegnies
Tél. : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces

d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son implantation sur le site de cette dernière début 2013.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
http://www.merydis.be

SALM INVEST S.A., KARRAS S.A., VENDSYSSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer séchés, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambussart 11
B - 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
Fax : +32 71 810.376
www.salminvestgroup.be

SOCIETES D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité

des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L. – ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

Str. Liverzii 41 - 510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO U.A.B. - LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots « Hélix pomatia ».

Vilniaus r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdony sen., 15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL - Turquie

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des opérations de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2014.

Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la chimie, de l'alimentaire et des sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

Résultats consolidés de l'exercice 2014

L'année 2014 se caractérise par un résultat en forte progression, et positif dans l'ensemble des Divisions du Groupe.

Le chiffre d'affaires 2014 de Floridienne Group s'élève à € 277 millions par rapport à € 259 millions en 2013. Cette progression s'explique par des entrées de périmètre à hauteur de € 12 millions, et par des croissances soutenues chez Biobest et dans l'activité Saumon.

L'EBITDA s'élève à € 16,4 millions, contre € 11,2 millions en 2013. Cette hausse est perceptible dans l'ensemble des Pôles du Groupe, et en particulier chez SNAM, dont le résultat a fortement progressé en 2014.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2014 avec un résultat net consolidé de € 5,3 millions par rapport à € -20,3 millions au 31 décembre 2013. Le résultat net part du Groupe s'élève à € 4,4 millions.

La structure financière de Floridienne Group s'améliore au 31 décembre 2014, avec des fonds propres consolidés de € 92,6 millions (par rapport à 88,4 millions € à fin 2013), et un endettement net de € 53,6 millions (contre 52,4 millions à fin 2013).

Notons que la vente des actifs de Floridienne Chimie à l'issue de la Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ) en 2014 n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé du Groupe, étant donné que les conséquences de la PRJ étaient déjà traitées dans les comptes 2013 du Groupe à la suite du traitement comptable en « activités abandonnées » (IFRS 5). Le même traitement a été appliqué à la société Atlantis Ressources sprl, qui était une petite société commerciale appartenant à Floridienne Chimie.

PÔLE CHIMIE

Modifications de périmètre

Suite à la vente des actifs de Floridienne Chimie en juillet 2014, cette société est sortie du périmètre de consolidation du Groupe, sans avoir d'effet sur le résultat consolidé du Groupe en 2014.

Activité 2014

Le chiffre d'affaires du pôle Chimie diminue de € -1,7 million pour s'établir à € 58,6 millions au 31 décembre 2014 contre € 60,8 millions au 31 décembre 2013. Cette légère diminution vient d'une baisse de volumes enregistrés dans les Stabilisants PVC, qui ont souffert d'un contexte géopolitique instable sur leurs différents marchés d'Europe de l'Est durant l'exercice 2014.

L'EBITDA du Pôle s'améliore en revanche fortement à € 5,8 millions en 2014, contre € 3,0 millions au 31 décembre 2013, et est dû à l'amélioration des résultats de la SNAM, conséquence de l'important plan de redressement mis en place dans cette société depuis 2013, ainsi que de la relative hausse des prix du nickel constatée durant l'exercice. Dans les stabilisants PVC, nos filiales ont pu compenser en grande partie la baisse des volumes par une compression de leurs coûts opérationnels, démontrant par là même la grande flexibilité de leur outil.

Le résultat net du pôle Chimie s'élève à € 2,7 millions au 31 décembre 2014, contre une perte de € -12,3 millions

au 31 décembre 2013 (€ -1,0 million à périmètre constant, hors Floridienne Chimie). Ce résultat confirme le bon redressement de l'ensemble des activités du pôle Chimie.

A noter que suite à un accord trouvé début 2015 entre Floridienne et Dr. Beck sur l'acquisition des 10% d'IKA lui appartenant, la différence entre ce montant et la valeur de sa quote-part de minoritaire dans les fonds propres consolidés a été reconnue comme une dette (financial liability) dans les comptes consolidés de Floridienne Group au 31/12/2014 en application de la norme IAS 32. La dette reconnue s'élève à € 1,9 million, dont € 1,5 million a été diminuée de la part des fonds propres du Groupe.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires d'IKA est réalisé dans des zones géopolitiquement sensibles actuellement (Russie, Ukraine). Le résultat de cette société a bien résisté en 2014, compte-tenu du contexte de conflit armé existant entre l'Ukraine et la Russie, et nous sommes confiants dans la bonne capacité de réaction de cette filiale même dans des contextes de crise, toutefois une dégradation supplémentaire du contexte géopolitique local pourrait avoir des implications négatives à court ou moyen terme sur l'activité de cette société.

PÔLE ALIMENTAIRE

Modification de périmètre

Entrée dans le périmètre au 01/01/2014 des sociétés Gest Food S.A., HB Products S.A., La Liégeoise S.P.R.L. et Altesse Quality Food S.A., suite à leur prise de contrôle par Florifood S.A. et Simon Dutriaux S.A.S. en début d'année. Ces sociétés, actives dans la production et la commercialisation de sauces à réchauffer et de condiments, rejoignent l'activité Traiteur de la mer aux côtés de Delka et Merydis. Elles sont consolidées tant bilanirement qu'en termes de résultats à partir du 1er janvier 2014.

Activité 2014

Le chiffre d'affaires du Pôle s'élève à € 162,0 millions au 31 décembre 2014 par rapport à € 149,5 millions au 31 décembre 2013. Cette hausse de 8% s'explique par des entrées de périmètre (cfr. ci-avant) à hauteur de € 6,3 millions, et par une croissance soutenue dans le saumon, où nous avons poursuivi nos prises de parts de marché en 2014.

L'EBITDA progresse à € 7,0 millions au 31 décembre 2014 par rapport à € 5,6 millions au 31 décembre 2013. Cette amélioration s'est principalement manifestée dans la division Traiteur de la mer, en raison des volumes additionnels gagnés au cours de l'année 2014.

Le résultat net du pôle Alimentaire progresse à € 2,3 millions au 31 décembre 2014 par rapport à € 1,3 million au 31 décembre 2013, en phase avec nos prévisions.

Risques et incertitudes

Larzul :

Un important litige commercial opposant la société LARZUL à notre filiale CAMARGO ayant été tranché par la Cour d'Appel de Paris le 16 avril 2015 (voir la rubrique « Evénements postérieurs à la date de clôture » en fin de rapport de gestion pour plus de détails à ce sujet), ceci éteint une importante procédure entre ces deux sociétés et conforte l'exigibilité de notre créance sur LARZUL, augmentée des intérêts de retard (€ 1,5 million au total).

Par ailleurs, le Conseil d'administration de Floridienne estime, compte tenu de l'évolution favorables de ces procédures, que la participation (50%) de FLORIDIENNE dans cette société, comptabilisée dans les Autres actifs financiers non courants du bilan consolidé (voir la note 15 du Rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique), reste correctement valorisée.

PÔLE SCIENCES DU VIVANT

Modification du périmètre

Acquisition de 100% de The Bug Factory fin juillet 2014, et consolidation de cette société à partir du 1er août 2014. Cette société canadienne vient renforcer la présence commerciale de Biobest sur le Continent Nord-Américain, et lui permettra d'accélérer son développement sur ce marché porteur.

Le chiffre d'affaires du pôle Sciences du Vivant s'élève à € 56,6 millions au 31/12/2014 contre € 49,0 millions au 31/12/2013. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des ventes de Biobest sur ses marchés internationaux.

L'EBITDA du Pôle s'élève à € 4,9 millions au 31/12/2014 comparé à € 3,8 million au 31/12/2013. Cette progression est perceptible dans l'ensemble des activités de la Division.

Le résultat net du Pôle progresse à € 2,3 millions, contre € 1,6 million au 31 décembre 2013. Ce résultat, pourtant pénalisé par une perte exceptionnelle de € -0,5 million sur un client de Biobest, confirme les bons choix stratégiques qui sont faits depuis quelques années dans ce Pôle, jusqu'il y a peu considéré comme l'incubateur à idées du Groupe. Ce Pôle a atteint aujourd'hui une phase de maturité industrielle et dispose de bases solides pour assurer son développement futur.

Risques et incertitudes

Dans le cadre de la liquidation de TecnoScent, un litige est survenu entre Chemcom et Givaudan concernant le partage des actifs de leur filiale commune, empêchant dès lors la clôture de

la liquidation de cette société. Chemcom est totalement confiante quant à l'issue positive de ce litige et estime ne pas courir de risque financier significatif.

Il existe un litige entre Biobest Maroc et l'Administration fiscale marocaine, concernant la qualification fiscale de la société Biobest Maroc et, en conséquence, le taux d'imposition payé au cours des quatre dernières années par cette société. Au vu des éléments juridiques en sa possession, le Groupe ne juge pas devoir provisionner de montants additionnels aux provisions déjà actées dans les comptes au 31 décembre 2014.

CORPORATE

Le pôle Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales.

Cette activité a généré une perte de € -2,0 millions en 2014, contre € -1,7 million en 2013.

Comptes statutaires et affectation des résultats

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2014 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la Chimie, de l'Alimentaire et des Sciences du Vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne SA se clôture par une perte de € -0,8 million par rapport à une perte de € -11,7 millions en 2013.

Cette perte s'explique par les frais de structure supportés par la holding Floridienne ainsi que par les charges financières liées à son financement.

A noter en 2014, la vente de plusieurs maisons appartenant à Floridienne S.A. et situées aux alentours de l'usine de Ath. Cette vente a généré des plus-values de € 0,5 million

Pour rappel, l'exercice 2013 de Floridienne S.A. avait été fortement impacté par des réductions de valeur et provisions actées sur nos filiales Floridienne Chimie et SNAM.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 43,3 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 42,5 millions.

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Malgré les pertes dégagées au cours de plusieurs exercices successifs, le Conseil considère – sur base des éléments à sa disposition – que cette société dispose d'une structure financière et d'un financement suffisants pour assurer la poursuite et le développement de ses activités. Les perspectives d'un financement suffisant pour supporter ses activités et la confiance dans les différents projets en cours justifient l'application des règles d'évaluations en continuité.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 0,0 million pour la rémunération du capital ;
- € 42,5 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil propose de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2014. En effet, il souhaite affecter les liquidités du Groupe au financement de son développement et au remboursement de ses échéances bancaires.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Au cours de l'année 2014, et conformément à la décision de l'Assemblée générale du 28 mai 2010, Floridienne Group a repris son programme d'achat d'actions propres. 440 actions propres ont ainsi été achetées par notre filiale Florinvest S.A. sur un total émis de 996.857.

Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31/12/2014 est de 11.511, ce qui représente une valeur de € 887.498 sur base d'un cours de € 77,10 au 31/12/2014.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres en 2014 est de € 72,98 par action.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de change à terme en dollars ou d'achats à terme sur certaines matières premières afin de couvrir notre marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du Groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 28 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés ci-avant.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales dans le pôle Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Là où cela s'avérait nécessaire, des provisions ont été comptabilisées en conformité avec le référentiel comptable.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans le pôle Sciences du Vivant et le pôle Chimie.

PERSPECTIVES

Floridienne Group aborde l'année 2015 de manière confiante.

Ses bons résultats 2014, sa structure financière saine, répartie sur 3 Pôles rentables et solides, et la poursuite des développements des activités porteuses du Groupe, même en période de crise, ont créé un nouvel équilibre pour le Groupe, qui peut à présent se concentrer pleinement sur sa stratégie de création de leaders dans ses marchés de niche.

Dans le pôle Chimie, la SNAM devrait poursuivre son développement bénéficiaire en 2015, en confortant sa place de leader européen dans le traitement des batteries automobiles hybrides et électriques.

Quant aux sociétés actives dans les stabilisants PVC, il est difficile de faire des prévisions fiables les concernant, étant donné le contexte géopolitique incertain les caractérisant actuellement. Toutefois nous sommes confiants dans leur capacité à générer des résultats en progression en 2015, après un exercice 2014 marqué par le conflit armé en Ukraine et à la crise économique en Russie.

Le pôle Alimentaire devrait également poursuivre sa croissance bénéficiaire en 2015, les différentes activités du Pôle ayant aujourd’hui la taille critique pour développer pleinement leurs synergies industrielles.

La division Traiteur de la mer accélérera sa stratégie de prises de parts de marché, pouvant compter sur un éventail de produits de qualité, appréciés par le marché.

La division Spécialités gastronomiques, faisant face à un contexte difficile en termes de prix et de disponibilités de certaines matières premières, s’attachera à améliorer ses structures des coûts tout en développant des nouveaux marchés, notamment à l’export.

Enfin, le pôle Sciences du Vivant, qui dispose aujourd’hui de deux pattes solides, poursuivra sa croissance dans ses différents métiers.

Biobest récoltera les fruits des développements internationaux lancés en 2014, tout en poursuivant ses efforts de recherche et développement dans de nouvelles solutions innovantes.

Dans les Enzymes, l’accent sera mis sur le renforcement des partenariats dans les approvisionnements en matières premières, et dans l’ouverture à de nouvelles applications, notamment pharmaceutiques, pour nos produits, grâce à l’obtention de la certification GMP de notre usine de Villers-le-Bouillet.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre l’amélioration de sa structure bilancière au cours des prochaines années, et compte sur les bonnes performances de ses filiales, ainsi que sur le soutien de l’ensemble de ses partenaires, pour y arriver.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l’information requise en vertu de l’article 34 de l’arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n’avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l’actionnariat de la société s’établit comme suit:

Beluflo S.A.	392 035	39,33%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
Marnor S.A.	90 800	9,11%

S.R.I.W.	84 176	8,44%
Personnes physiques	53 162	5,33%
Finatco S.A.	25 013	2,51%
Gaëtan Waucquez	17 857	1,79%
Florinvest S.A.	11 511	1,15%
Free Float	105 875	10,62%
Nombre d’actions	996 857	100%

2. Accord entre actionnaires

Une convention d’actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,33%), Gaëtan Waucquez (1,79%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

3. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n’existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

4. Restrictions légales ou statutaires à l’exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n’existe pas de restriction légale ou statutaire à l’exercice du droit de vote.

5. Pouvoirs de l’organe d’administration

Lors de l’Assemblée générale du 28 mai 2010, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d’Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, pendant une période maximum de 5 ans à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20%

au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération.

Ces pouvoirs arrivant à échéance au cours de l'Assemblée générale de cette année, il sera proposé à l'Assemblée générale de les renouveler pour une nouvelle période de 5 ans.

6. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 1er septembre 2014, la s.a. Beluflo a confirmé détenir 392.035 titres avec droit de vote émis par la s.a. Floridienne, soit 39,33% du capital.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIÉTÉS

Au cours de l'année 2014 nous n'avons pas à mentionner de conflit d'intérêts au cours des différents conseils d'administration

Déclaration de Gouvernement d'Entreprise

1. APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le « Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 », que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE (PRINCIPE « COMPLY OR EXPLAIN »)

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Nomination des membres du Conseil (Disposition 4.1.)

Il n'existe pas de procédure écrite concernant la nomination des membres

du Conseil d'administration, toutefois les membres du Conseil d'Administration sont toujours nommés par l'Assemblée Générale sur base de compétences reconnues.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2014, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion. Ces administrateurs non exécutifs se voient régulièrement dans le cadre d'autres relations d'affaires.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce comité est épaulé par la Direction financière du groupe, et au sein de chaque pôle d'activité, par un Comité pôle. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour assurer de manière efficace que les objectifs soient atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés est composé d'Administrateurs non-exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du

Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Pôle
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs Pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridiennne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridiennne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et par un consultant qui est

spécialisé en consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridiennne a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (risk matrix), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par pôle d'activité ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques

évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui démontre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/ opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'un pôle à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'un pôle, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels a été réalisée en 2014 par les responsables des Pôles, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Pôles.

Une mise à jour des mesures de contrôle (interne) afin de mitiger les risques identifiés est prévue en 2015 et la validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests ») est planifiée pour 2016.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par le consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est particulièrement attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière du groupe et les responsables au niveau Corporate, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de gestion et ensuite avec le Comité d'audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du groupe Floridienne.

Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les comités pôles sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore faire l'objet d'une uniformisation.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1^{er} janvier 2015, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson, Président

Nommé jusqu'en 2016
Président
Président de Exmar
Président de Hamon

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Directeur général

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain

Nommé jusqu'en 2015
Non exécutif

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2015
Administrateur de Anheuser-Bush Inbev
Non exécutif et indépendant

Vicomte Olivier Davignon

Nommé jusqu'en 2017
Non exécutif et indépendant

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif
Administrateur de Texaf

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Sparaxis S.A. (Monsieur Yves Meurice)

Non exécutif et indépendant
Nommé jusqu'en 2017

Commissaire

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.R.L.
Représentée par Philippe Gossart
Nommé jusqu'en 2015

Philippe Bodson et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), Olivier Davignon et Paul Cornet de Ways Ruart répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant

les critères d'indépendance. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2015, les mandats de Marc-Yves Blanpain, et de Paul Cornet de Ways Ruart arrivent à échéance. Sur base de leur connaissance du groupe et de leur expérience, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2018.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2015, le mandat du Commissaire Mazars Réviseur d'Entreprises S.C.R.L. arrive à échéance. Il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de son mandat respectif pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2018.

Le conseil d'administration n'a pas encore consenti d'efforts particuliers dans la recherche d'administrateurs de sexe féminin, tel que prévu par l'article 518bis du Code des Sociétés (Loi du 28 juillet 2011).

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois selon le tableau des présences suivant :

	10 janvier	14 février	31 mars	18 juin	29 août	04 décembre
Philippe Bodson	P	P	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	P	P	P	P
Olivier Davignon	P	P	P	P	P	P
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements ;
- cession de participations non stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du Groupe, organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation et mise à jour des risques dans le groupe ;
- cession de notre participation dans MCP et redéfinition de la stratégie du groupe ;
- situation de Floridienne Chimie SA
- points divers.

5. COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président;
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice ;
- Olivier Davignon.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Socié-

tés. De par sa longue expérience en tant qu'analyste financier dans des institutions financières, Yves Meurice, représentant permanent de Sparaxis dispose largement des compétences nécessaires en matière d'analyse financière et de comptabilité.

Olivier Davignon dispose également d'importantes compétences en matière de comptabilité et de corporate governance, et siège aussi en tant qu'indépendant et non exécutif.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Au cours de l'année 2014, le Comité d'Audit s'est réuni à trois reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2013 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2014 ;
- anticipation des questions de valorisation au 31/12/2014 ;
- traitement comptable de Floridienne Chimie SA dans les comptes consolidés au 31/12/2013.

6. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Conformément à la loi du 06 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice et Olivier Davignon, siègent en qualité de non exécutifs et répondent aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. Spa-

raxis et Olivier Davignon disposent également des compétences nécessaires en matière de management des ressources humaines.

Au cours de l'année 2014, le Comité de Rémunération s'est réuni une fois.

7. COMITÉ DE GESTION

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce comité s'est réuni à 35 reprises au cours de l'année 2014. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le comité dans chaque division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la division concernée.

Le Comité de Gestion est le seul responsable de la composition des comités de chaque pôle et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du Groupe et dans chaque pôle. Les comités de chaque division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur pôle respectif.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des pôles ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le comité de gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 06 avril 2010.

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Dans les statuts, il est prévu à l'article 26 que le bénéfice distribuable (après prélèvement obligatoire et affectation à des fonds de réserve ou au report à nouveau) sera réparti à raison de maximum 10% au profit des administrateurs qui se le répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur. Le solde sera réparti par part égale entre toutes les parts sociales.

Le Comité de rémunération a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'attribution d'une rémunération forfaitaire en lieu et place de tout tantième.

Le Comité de rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le comité de gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par le consultant spécialisé.

La rémunération des membres du comité de gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson ne preste qu'un nombre déterminé de jours par an pour le groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 500.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du comité de gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du comité de gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payable après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'audit et comité de rémunération
Philippe Bodson	15.000	
W Invest Gaëtan Waucquez	15.000	
Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache de Gomery	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis S.A (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2014 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	61.022	-
Gaëtan Waucquez	310.872	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2015 et 2016

La politique de rémunération des dirigeants de Floridienne Group ne devrait pas connaître de modification importante au cours des deux prochains exercices.

Rémunération du commissaire

Durant l'exercice 2014, Mazars SCRL a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 150.392,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 40.492,00 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 16.750. Les honoraires pour des missions de conseils fiscaux au sein du group s'élèvent à € 1.594.

Opération sur titre Floridienne

Au cours de l'année 2014, les actions Floridienne n'ont fait l'objet d'aucune transaction d'achat ou de vente par des personnes liées au groupe Floridienne.

Evènements survenus après la date de clôture

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date de l'arrêt des comptes au 24 mars 2015 donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers ou des communications au annexes des comptes.

En revanche, concernant les litiges commerciaux qui existaient entre LARZUL et CAMARGO, la Cour d'Appel de Paris a prononcé son jugement le

16 avril 2015, condamnant la société CAMARGO à payer la somme de € 10.000 à la société LARZUL au titre de son préjudice d'image et de € 27.000 pour différence de prix dans la vente de chairs d'escargots. La Société LARZUL, quant à elle, est condamnée à payer € 15.000 à la société CAMARGO, ainsi que l'entièreté des dépens et tous les frais d'expertise engagés dans le cadre de cette procédure. Ces montants représentent donc par compensation une somme de € 22.000 à charge de CAMARGO. Tous les autres préjudices réclamés par la société LARZUL ont été purement et simplement rejetés par la Cour d'Appel de Paris. En conséquence, la société LARZUL doit nous rembourser la somme de € 1.417.778,72, avec les intérêts au taux légal à partir du 1^{er} Octobre 2008, qui avait été retenue à titre de provision sur l'éventuel préjudice. Le montant des intérêts au taux légal représente en date du 1^{er} mai 2015, une somme de plus ou moins € 100.000 à charge de la société LARZUL, soit un montant total de l'ordre de 1.518 000 € à récupérer par CAMARGO.

Pour une description des évènements postérieurs à la date de clôture, nous renvoyons à la note 30 du rapport annuel.

Pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2015, une nouvelle fois de ne pas payer de dividende.

Structure de Floridienne Group

Comité de Gestion

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

CORPORATE

Managing Director : Gaëtan Waucquez
Investments & Finance / Corporate Secretary : Lionel de Hemptinne
Accounting : Joseph De Waele

PÔLE CHIMIE

Managing Director :
Gaëtan Waucquez
Membres du Comité de direction :
Eric Nottez
Dr. Reinhard Beck
Veysi Demirel

PÔLE ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Managing Director :
Philippe Boonen
Membres du Comité de direction :
Didier Hanin
Patrick Jagut
Jean-Philippe Lewandowski
Laurent Simon

PÔLE SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Managing Director :
Christian Van Osselaer
Membres du Comité de direction :
Lionel de Hemptinne
Georges Geeraerts
Jean-Marc Vandoorne

Contacts

IKA GmbH & CO. KG

Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir
Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

CATENA ADDITIVES GmbH

Neue Bergstrasse 13,
D - 64665 Alsbach-Hähnlein
Germany
Tél. : +49 6257-5079 164
Fax : +49 6257-5079 165
www.catena-additives.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél. : +33 5 65 43 77 30
Fax : +33 5 65 43 03 95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Zone Industrielle du Broteau - Rue du
Broteau,
F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

FLORIFOOD S.A.

Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax. : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE

Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne - F - 43100 Vieille
Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 - F - 89400 Bassou -
France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

CAMARGO S.A.S.

2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg -
France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaér 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

SIMON DUTRIAUX S.A.S. SIMON SELECTION S.A.S.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - F - BP34 - 62880
Vendin-le-Vieil (LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

DELKA S.A.

MERYDIS S.A.
Rue de Battice 22B - B-4800 Petit
Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be
www.merydis.be

GEL MANCHE S.A.S.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SALM INVEST S.A.

VENDSYSEL S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.

Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO

Vilniaus r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdonių sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

HB PRODUCTS /

ALTESSE QUALITY FOOD

Rue César De Paepe 43
B-4683 Vivenegies
Tél : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

BIOFIRST S.A.

Drève Richelle 161 bte 4, bâti P,
B 1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.

Ilse Velden 18 - B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
Fax: +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL

PK4, route de Fénérive - 501
Tamatave
(Analalamotra) - Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

Route de Lennik 802 -
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

116 rue de Waremme
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

ENZYMOS ASIA PACIFIC LIMITED

4/F Oxford House, Taikoo Place
979 King's Road, Island East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
Fax : +852.37.57.75.27
www.enzymos.com

Usine P.T. Bromélaïne

Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

HOLDING

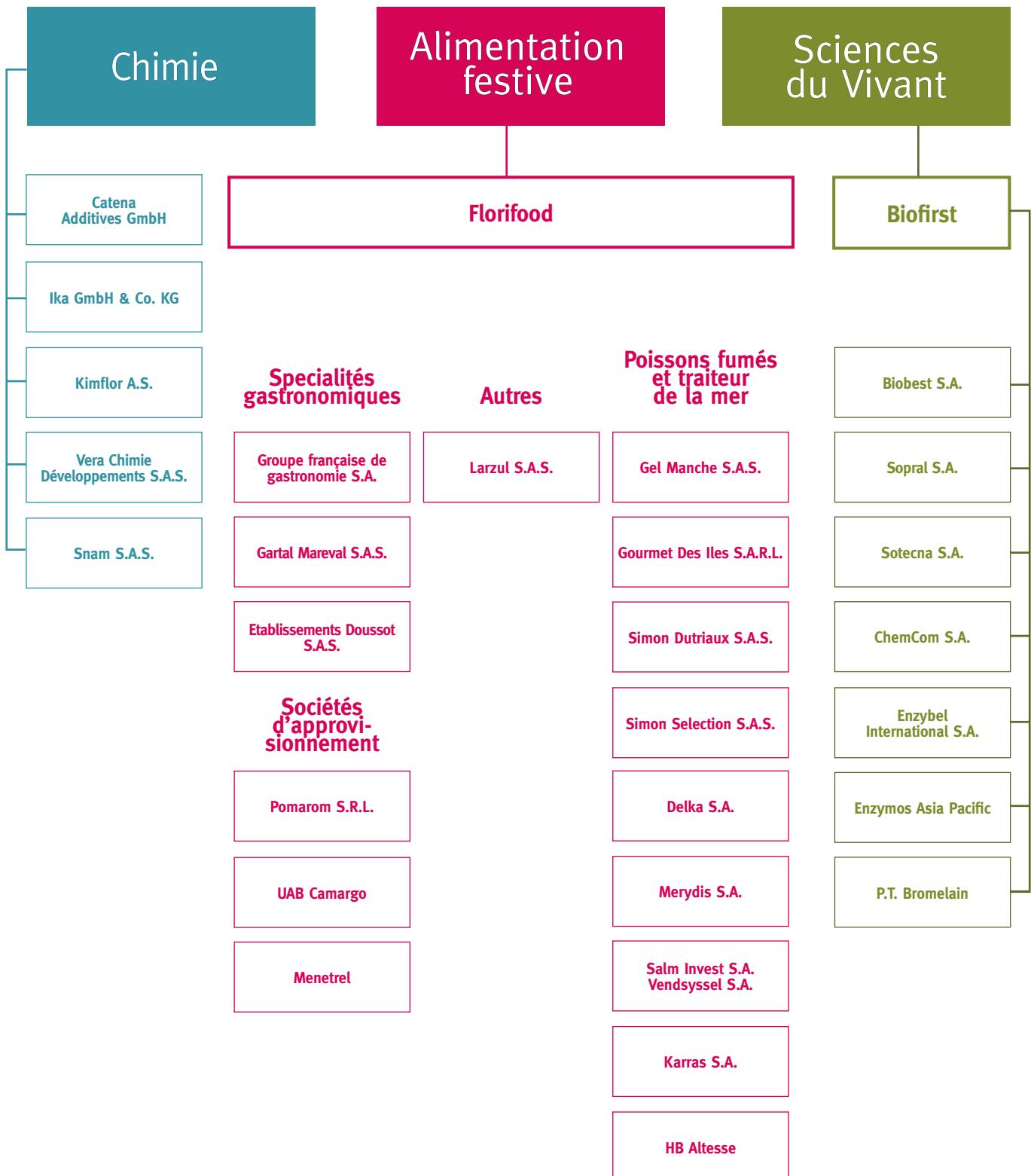
FLORIDIENNE S.A.

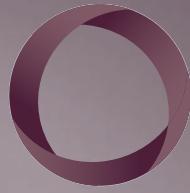
Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bâti P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP





FLORIDIENNE
GROUP

Creative spirit,
sustainable ideas

RAPPORT FINANCIER 2014

Comptes consolidés

2014

SOMMAIRE

État consolidé de la situation financière	01
Compte de résultats consolidés	02
État consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidé	03
État consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Principes comptables IFRS	06
3 Principes comptables significatifs	08
4 Gestion du capital	13
5 Informations sectorielles	14
6 Autres produits et charges d'exploitation	16
7 Amortissements et pertes de valeur	16
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	17
9 Résultat financier et charge des dettes	17
10 Impôts sur le résultat	18
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	19
12 Immobilisations corporelles	21
13 Participations mises en équivalence	22
14 Actifs et passifs d'impôts différé	23
15 Autres actifs non courants et courants	24
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	25
17 Stocks - stocks biologiques	25
18 Autres actifs financiers courants	26
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
20 Dettes portant intérêts	27
21 Provisions	28
22 Avantages du personnel	29
23 Autres passifs	30
24 Actifs et passifs sur activités abandonnées	30
25 Capitaux propres	31
26 Bénéfice par action	31
27 Droits et engagements hors bilan	32
28 Instruments financiers	33
29 Informations relatives aux parties liées	37
30 Évènements postérieurs à la date de clôture	37
31 Filiales et entreprises associées	38
32 Note relative aux impacts des regroupements de sociétés	40
33 Données relatives à l'emploi	42
Rapport du Commissaire	43
Calendrier financier	45

État consolidé de la situation financière

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/14	31/12/13
ACTIFS NON COURANTS		98.535	95.341
Immobilisations incorporelles	11	2.207	2.504
Goodwill	11	37.871	35.069
Immobilisations corporelles	12	46.047	44.954
Participations mises en équivalence	13	4.763	4.704
Actifs d'impôts différés	14	3.561	3.965
Autres actifs	15	4.086	4.144
ACTIFS COURANTS		123.295	126.425
Actifs détenus en vue de la vente	16	55	169
Actifs sur activités abandonnées	24	0	8.810
Stocks	17	37.339	35.804
Stocks biologiques	17	862	655
Créances commerciales	27	55.179	50.845
Actifs d'impôts courants		4.778	3.709
Autres actifs financiers	18	8	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	18.779	19.914
Autres actifs	15	6.295	6.513
TOTAL DE L'ACTIF		221.830	221.766

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/14	31/12/13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		92.634	88.403
Capitaux propres de Floridienne		87.968	84.504
Intérêts minoritaires		4.666	3.899
PASSIFS		129.196	133.363
Passifs non courants		50.020	52.839
Dettes portant intérêt	20	42.111	46.005
Subsides reçus		2.935	1.942
Provisions	21	2.082	2.218
Avantages du personnel	22	964	866
Passifs d'impôts différés	14	1.928	1.808
Passifs courants		79.176	80.524
Dettes portant intérêt	20	30.284	26.282
Passifs sur activités abandonnées	24	0	8.810
Subsides reçus		427	405
Provisions	21	320	334
Avantages du personnel	22	95	85
Dettes commerciales	27	33.814	31.951
Passifs d'impôts courants		2.595	2.418
Autres passifs	23	11.641	10.240
TOTAL DU PASSIF		221.830	221.766

Le total de bilan au 31/12/2014 reste stable par rapport au 31/12/2013. Les évolutions les plus significatives en 2014 ont été :

(i) La cession de Floridienne Chimie en 2014. Rappelons qu'à fin 2013, conformément à la norme IFRS 5 « Activités abandonnées », les actifs et passifs de cette société avaient été évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé (rubrique « Actifs (passifs) sur activités abandonnées »). Cette juste valeur était estimée sur base d'hypothèses conservatrices quant à la réalisation des actifs de la société, en tenant compte de la Procédure de Réorganisation Judiciaire en cours à ce moment. Les passifs étaient valorisés au même montant que les actifs, compte tenu que la juste valeur des dettes non garanties était limitée pour les créanciers à la valeur des actifs réalisables. Sur cette base, l'ensemble des pertes acquises ou potentielles pour le groupe avaient été prises en résultats dans les comptes 2013. Nous référerons à notre rapport annuel 2013 pour plus d'explications à ce sujet.

(ii) Des entrées de périmètres de sociétés suite à la réalisation de plusieurs acquisitions dans le courant de l'exercice 2014. Nous référerons à la Note 32 pour plus d'explications à ce sujet.

Les Fonds propres consolidés du groupe s'élèvent à € 92,6 millions (en augmentation de 4,2 millions par rapport à fin 2013). L'endettement net s'élève à 53,6 millions (par rapport à 52,4 millions à fin 2013). Le ratio de solvabilité (indépendance financière) est de 42% au 31/12/2014 (par rapport à 40% au 31/12/2013).

Compte de résultats consolidés

	Note	31/12/14	31/12/13
PRODUITS OPERATIONNELS		284.033	264.188
Chiffre d'affaires		277.233	259.231
Autres produits d'exploitation	6	6.800	4.957
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-275.314	-260.831
Approvisionnements et matières premières		-166.535	-156.162
Frais de personnel		-43.799	-41.626
Amortissements et pertes de valeur	7	-7.691	-7.841
Autres charges opérationnelles	6	-57.288	-55.202
RESULTAT OPERATIONNEL		8.719	3.357
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	55	-7.414
Charge des dettes		-2.665	-3.028
Résultat financier	9	526	-914
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		562	1.081
RESULTAT AVANT IMPOTS		7.197	-6.916
Impôt sur le résultat	10	-1.936	-2.128
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		5.261	-9.044
Résultat sur activités abandonnées		0	-11.286
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5.261	-20.331
Résultat net part Floridienne		4.421	-21.251
Intérêts minoritaires		840	920
Résultat net part Floridienne par action de base	25	4,49	-21,56
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	4,49	-21,56

Le chiffre d'affaires 2014 s'établit à € 277 millions, en hausse de 7% par rapport à 2013. Cette hausse s'explique par des entrées de périmètre pour un montant de € 11,5 millions, et par des croissances soutenues chez Biobest et dans l'activité Saumon.

l'EBITDA s'élève à € 16,4 millions, contre € 11,2 millions en 2013. Cette hausse est perceptible dans l'ensemble des Pôles du groupe, et en particulier chez Snam, dont le résultat a fortement progressé en 2014.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2014 avec un résultat net consolidé de € 5,3 millions par rapport à € 9 millions au 31 décembre 2013 (résultat net des activités poursuivies). Ce résultat, quoiqu'encore inférieur à nos attentes à moyen terme, est néanmoins encourageant car, pour la première fois, chaque Pôle du groupe a généré un résultat positif.

En ce qui concerne le résultat sur les activités abandonnées fin 2013, nous faisons référence au rapport annuel de 2013 qui explique en détail les résultats liés à Floridienne Chimie.

Etat consolidé du résultat global

	31/12/14	31/12/13
Résultat net de l'exercice	5.261	-20.331
Variation des capitaux propres hors compte de résultats		
Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	65	326
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	651	-2.679
Transfert des réserves entre minoritaires et Groupe		0
Autres variations		
Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Réévaluation de l'obligation au titre de prestations définies	48	
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	6.025	-22.684
Imputable aux		
Groupe Floridienne	5.018	-23.056
Minoritaires	1.007	372

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/14	31/12/13
Résultat de l'exercice avant impôts	7.198	-6.916
Amortissements - pertes de valeur	7.954	7.704
Résultat des sociétés mises en équivalence	-562	-1.081
Provisions	107	0
Plus/moins valeur sur cessions d'actifs	-613	8.622
Impôts de l'exercice	-1.495	-1.742
Charges financières	3.111	3.474
Autres	-1.341	-167
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	14.360	9.894
Variation actifs/passifs circulants		
Stocks	183	-294
Créances et autres	-3.905	-539
Dettes	-1.022	3.730
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4.744	2.897
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	9.616	12.791
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-589	-407
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-6.582	-8.821
Acquisitions d'immobilisations financières	-3.755	-4.452
Acquisitions d'autres immobilisations financières	0	0
Nouveaux prêts	-305	-525
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	-11.231	-14.205
Opérations des désinvestissements		
Cessions d'immobilisations incorporelles	6	0
Cessions d'immobilisations corporelles	700	379
Cessions d'immobilisations financières	55	9.202
Revenus de participations	892	982
Remboursement de prêts	2.210	12.745
TOTAL DES DÉSINVESTISSEMENTS	3.862	23.308
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-7.369	9.103
Opérations de financement		
Augmentations de capital	0	0
Acquisitions et cessions d'actifs financiers	-1	-68
Variation des dettes et subsides	-560	-14.831
Charges financières	-3.111	-3.474
Dividendes versés par la maison mère	0	0
Variation des actions propres	-32	0
Dividendes versés aux tiers	-277	-335
TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	-3.982	-18.709
VARIATION DE TRESORERIE	-1.735	3.186
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	19.914	18.922
Variation nette	-1.735	3.186
Ecart de conversion	281	-1.021
Variation de périmètre	319	558
Trésorerie début de période des sociétés abandonnées	0	-1.731
Autres mouvements	0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18.779	19.914

État consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Couverture de cash flow	Ecarts actuariels IAS 19R
Solde d'ouverture au 01/01/2013 PUBLIE	4.855	30.570	(899)	
Correction IAS 19 R				(555)
Solde d'ouverture au 01/01/2013 CORRIGE	4.855	30.570	(899)	(555)
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			326	
Résultat global total	-	-	326	-
Augmentation de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Activités abandonnées				555
Solde de clôture au 31/12/2013	4.855	30.570	(573)	-
Solde d'ouverture au 01/01/2014	4.855	30.570	(573)	-
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			65	48
Résultat global total	-	-	65	48
Augmentation de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Solde de clôture au 31/12/2014	4.855	30.570	(508)	48

En 2014, la société n'a pas versé de dividende pour l'exercice 2013. Concernant l'exercice 2014, le Conseil d'administration de Floridienne souhaite affecter les liquidités du groupe au financement de son développement et au remboursement de ses échéances bancaires. Il sera dès lors proposé à l'Assemblée générale de Floridienne de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2014 non plus.

Actions propres	Réserves	Résultats	Ecarts de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	108.198	6.185	114.383
				(555)	(210)	(765)
(1.280)	92.548	(16.437)	(1.159)	107.643	5.975	113.618
				(21.250)	920	(20.330)
				(1.806)	(548)	(2.354)
-	-	(21.250)	(2.132)	(23.056)	372	(22.684)
				-	-	-
		(83)		(83)	-	(83)
				-	(335)	(335)
				-	-	-
		(16.437)	16.437	-	-	-
		(555)		-	(2.113)	(2.113)
(1.280)	75.473	(21.250)	(3.291)	84.504	3.899	88.403
(1.280)	75.473	(21.250)	(3.291)	84.504	3.899	88.403
		4.421		4.421	840	5.261
			484	597	167	764
-	-	4.421	484	5.018	1.007	6.025
				-	-	-
		(1.523)		(1.523)	55	(1.468)
				-	(295)	(295)
(32)				(32)		(32)
		(21.250)	21.250	-	-	-
(1.312)	52.700	4.421	(2.807)	87.967	4.666	92.633

Notes

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2014 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentaire et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 79,78% par des personnes agissant de concert et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,15% de ses propres titres. Le solde des titres (10,62%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés (free float).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 24 mars 2015 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros avec un chiffre après la virgule et arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES IFRS

(a) Déclaration de conformité

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, membres du Comité de gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers au 31 décembre 2014 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

(b) Principes généraux et normes applicables :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39, ainsi que les stocks biologiques qui sont comptabilisés à leur valeur de marché diminués des frais de commercialisation et de certains facteurs de risque.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

(c) Changements obligatoires de méthodes comptables :

Ci-après figurent les nouvelles normes, les amendements aux normes existantes et les nouveaux principes comptables que le Groupe a adopté pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date :

IFRS 10 – Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014)

La norme IFRS 10 (« Etats financiers consolidés ») identifie le concept de contrôle comme facteur déterminant pour établir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de FLORIDIENNE ;

IFRS 11 – Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014)

L'application de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de FLORIDIENNE ;

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014)

Cette norme présente de nouvelles exigences d'information qui doivent permettre aux utilisateurs d'évaluer la nature, ainsi que les risques et les impacts financiers résultants des intérêts du Groupe dans les filiales, les co-entreprises, les sociétés liées et les entités structurées non consolidées. L'adoption de cette norme aboutit à des informations complémentaires mais n'a pas eu d'impact sur la situation financière du Groupe FLORIDIENNE ;

Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Etats financiers consolidés et informations à fournir – Entités d'investissement (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014) ;

Amendements à IAS 32 – Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014) ;

Amendements à IAS 36 – Dépréciation d'actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014) ; et

Amendements à IAS 39 – Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2014).

Ces normes et interprétations nouvelles et amendées n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe FLORIDIENNE. Des informations complémentaires ont toutefois été fournies dans les notes sur les participations consolidées et mises en équivalence suite à l'application initiale de la norme IFRS 12.

c) Textes en vigueur après la date de clôture

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2014, à savoir :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2015) ;
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015) ;
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2014, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement: Application de l'exemption de consolidation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2015) ;
- Amendements à IAS 27 – Etats financiers individuels – Méthode de la mise en équivalence (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ; et
- IFRIC 21 – Taxes (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

L'application future de ces normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés, à l'exception de la nouvelle norme IFRS 9 qui devrait notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à des fins de trading. Le groupe devrait notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Toutefois, les impacts potentiels de cette nouvelle norme sont encore à l'étude dans l'attente notamment de son adoption au niveau européen.

(d) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 5 ans approuvés par le Conseil d'administration) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la note 11.
- Lors de la valorisation actuarielle, au 31/12/2014, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 0,70%, Future Salary increase: 3,00%, Social Security increase: 2,00%, Pension and Death Ceiling increase : 2%, tables de mortalité MR-3/FR-3. Le groupe a réalisé jusqu'ici une valorisation actuarielle tous les ans.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société consolidante. Toutes les données financières présentées en Euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. Consolidation

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (pas d'application de l'option « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction.

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2014 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2014	2013	2014	2013
USD	0,823655	0,725111	0,752535	0,752927
CAD	0,711086	0,681617	0,681725	0,730754
HKD	0,106191	0,093517	0,097039	0,097071
TRY	0,353107	0,337781	0,343998	0,394808
LTL	0,289620	0,289620	0,289620	0,289620
MGA (1000)	0,318497	0,324861	0,305407	0,339264
RON	0,223075	0,223664	0,225009	0,226279
GBP	1,283862	1,199472	1,240054	1,177510
MAD	0,091173	0,088904	0,089630	0,089449

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

Régimes à prestations définies

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à IAS 19 revisé. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19R.

A noter que l'application de IAS 19R a été faite de façon rétrospective au 1/1/2013. Au 31/12/2012, l'ancienne norme IAS 19 était encore d'application (avec application entre-autre de la méthode « corridor »).

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que s'il existe des chances raisonnables de réaliser des bénéfices futurs permettant d'imputer ces actifs d'impôts. Le Groupe ne comptabilise par ailleurs pas d'impôt différé sur les distributions de dividendes à recevoir.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit :

Immobilisations incorporelles

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles en cours qui sont soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indice montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque. Ce facteur de risque est un taux de 0.96 appliqué pour tenir compte de l'actualisation des cash flows futurs sur ces stocks (Present Value)

Concrètement, il s'agit des stocks de BIOBEST.

8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Instruments financiers dérivés

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture (selon la norme IAS 39) sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture

et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/ passifs courants » selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Chimie
- Alimentaire
- > Surgelé
- > Frais
- Sciences du vivant
- Corporate

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable nette de réalisation conformément à IFRS 5.

12. Constatation des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de façon fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Leurs incoterms sont multiples et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de percevoir le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le restant éventuel sera réparti à raison d'au moins nonante pour cent au profit des parts sociales, le cas échéant «prorata temporis et liberationis» et à raison de maximum dix pour cent au profit des administrateurs qui se les répartiront entre eux suivant un règlement d'ordre intérieur.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 4 secteurs:

- Alimentaire (Surgelé, Frais et Autres)
- Chimie
- Sciences du Vivant
- Corporate

2014 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	TOTAL				
	Autres	Surgelé	Frais								
Indicateurs de résultats											
Produits											
Chiffre d'affaires	10.319	63.741	108.178	58.612	56.581	0	297.432				
- Ventes intersectorielles	-10.313	-6.014	-3.872			0	-20.199				
Chiffre d'affaires externe	6	57.727	104.307	58.612	56.581	0	277.233				
Dotations aux amortissements	-16	-1.175	-1.715	-2.580	-2.188	-17	-7.691				
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	48	0	0	514	0	562				
Charges des dettes	-283	-135	-350	-214	-290	-1.393	-2.665				
Résultat financier (hors charges de dettes)	3	5	34	192	220	71	526				
Charges ou produits d'impôts	52	18	-731	-446	-831	2	-1.936				
Résultat avant impôt	101	962	1.925	3.178	3.082	-2.050	7.198				
Résultat net	153	980	1.194	2.731	2.251	-2.048	5.262				
Cash flow net	606	1.329	2.656	5.675	4.627	-1.304	13.590				
Indicateurs de situation financière											
Actifs	5.928	52.325	55.179	48.829	55.892	3.676	221.830				
Passifs : dettes, provisions et subsides	6.645	7.163	15.924	8.627	9.095	30.705	78.159				
Détail des actifs non courants par secteur d'activité											
Actifs non courants	2.908	19.114	22.198	23.563	29.809	943	98.535				
- immobilisations (in)corporelles	8	7.460	10.211	17.207	13.135	233	48.254				
- goodwill	0	10.784	10.436	6.209	10.442	0	37.871				
- participations mises en équivalence	0	343	0	0	4.420	0	4.763				
- non courants financiers	2.644	268	102	42	572	458	4.086				
- actifs d'impôt différé	255	259	1.450	105	1.240	252	3.561				
2014 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie		Etats-Unis	Autres		Total				
Chiffre d'affaires externe	215.195	37.271		14.605	10.162		277.233				
Actifs	190.835	19.575		719	10.702		221.830				
Actifs non courants	86.919	3.444		103	8.069		98.535				
- immobilisations (in)corporelles	41.231	3.020		79	3.925		48.254				
- goodwill	35.669	0		0	2.203		37.871				
- participations mises en équivalence	2.541	343		0	1.879		4.763				
- actifs financiers non courants	4.068	3		0	15		4.086				
- actifs d'impôt différé	3.411	78		24	47		3.561				

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans le pôle Alimentaire (Surgelé et Frais), certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2013 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentaire			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Activités aban- données	TOTAL					
	Autres	Surgelé	Frais										
Indicateurs de résultats													
Produits													
Chiffre d'affaires	11.019	64.324	95.155	60.776	48.967	0		280.241					
- Ventes intersectorielles	-11.014	-6.736	-3.261			0		-21.011					
Chiffre d'affaires externe	5	57.588	91.894	60.776	48.967	0		259.231					
Dotations aux amortissements	-0	-1.107	-1.586	-3.068	-2.042	-38		-7.841					
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	84	0	0	998	0		1.081					
Charges des dettes	-335	-221	-302	-260	-270	-1.639		-3.028					
Résultat financier (hors charges de dettes)	-36	-8	-1	662	-256	-1.274		-914					
Résultat sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	-11.286	-11.286					
Charges ou produits d'impôts	-123	-48	-374	-1.125	-458	-1		-2.128					
Résultat avant impôt	311	953	557	103	2.040	-10.880	-11.286	-18.203					
Résultat net	188	905	183	-1.022	1.582	-10.881	-11.286	-20.331					
Cash flow net	310	1.787	1.571	2.344	2.953	-1.799		7.166					
Indicateurs de situation financière													
Actifs	3.919	60.074	47.325	54.612	47.901	7.936		221.766					
Passifs : dettes, provisions et subsides	5.996	6.856	12.181	8.067	5.618	38.469		77.186					
Détail des actifs non courants par secteur d'activité													
Actifs non courants	2.963	20.046	20.979	23.759	26.814	779		95.341					
- immobilisations (in)corporelles	8	8.528	9.883	17.455	11.354	229		47.458					
- goodwill	0	10.784	9.452	6.209	8.624	0		35.069					
- participations mises en équivalence	0	279	0	0	4.425	0		4.704					
- actifs financiers non courants	2.644	241	89	41	832	298		4.144					
- actifs d'impôt différé	311	215	1.555	53	1.579	252		3.965					
2013 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total								
Chiffre d'affaires externe	191.478	40.665	15.309	11.780				259.231					
Actifs	197.971	15.027	419	8.348				221.766					
Actifs non courants	86.344	3.287	0	5.710				95.341					
- immobilisations (in)corporelles	41.560	2.956	0	2.942				47.458					
- goodwill	34.685	0	0	384				35.069					
- participations mises en équivalence	2.148	279	0	2.277				4.704					
- actifs financiers non courants	4.117	3	0	23				4.144					
- actifs d'impôt différé	3.835	48	0	83				3.965					

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2014	2013
Plus-values sur ventes d'immobilisations	582	295
Prestations de services	1.847	1.434
Production immobilisée	351	118
Redevances	6	0
Loyers	12	15
Subsides	967	260
Récupération de frais auprès de tiers	704	547
Réduction de charges patronales	715	346
Autres produits opérationnels récurrents	711	625
Autres produits opérationnels non récurrents	904	1.317
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.800	4.957

En EUR milliers	2014	2013
Moins-value sur vente d'immobilisés	-24	-74
Taxes d'exploitation	-1.340	-1.513
Précompte immobilier	-163	-120
Fournitures	-4.631	-4.075
Rétributions des tiers (honoraires)	-9.657	-10.757
Transport et frais y afférents	-12.137	-11.558
Locations	-2.508	-2.615
Assurances	-1.421	-1.422
Publicité	-3.732	-4.523
Entretiens, réparations	-3.407	-3.169
Intérimaires	-4.287	-3.660
Location Financement (leasing)	-639	-494
Provisions sur services et bien divers	-70	
Animation de magasin	-1.797	-1.805
Provision courante non courante		
Autres	-11.475	-9.417
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-57.288	-55.202

Les autres produits d'exploitation augmentent de € 1,8 million en 2014. Ceci s'explique principalement par des plus values réalisées sur des ventes d'immeubles appartenant à Floridienne dans la ville d'Ath et par des prises en résultats de subsides chez Snam.

Les produits non récurrents (904 KEUR à fin 2014) reprennent principalement des récupérations de précomptes mobiliers trop payés sur les dividendes de Biobest Maroc, société consolidée par mise en équivalence, entre les années 2010 et 2014, et des reprises de provisions chez Snam.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de € 2,1 millions, et sont dues principalement à l'entrée de périmètre des sociétés Gest Food, HB Products, La Liegeoise, Altesse Quality Food, The Bug Factory et BSC. Le poste «Autres» reprend principalement des services et biens divers, des prestations de service et des moins-values réalisées sur des créances commerciales.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2014	2013
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1.070	-1.031
Amortissements sur immobilisations corporelles	-6.743	-6.556
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-7.814	-7.587

En EUR milliers	2014	2013
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	0	0
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	66	66
Pertes de valeur sur créances	57	-188
Pertes de valeur sur goodwill	0	0
TOTAL DES PERTES DE VALEUR	122	-254
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-7.691	-7.841

Les amortissements sont restés stables en 2014, malgré les variations de périmètre.

Pour un détail des amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

En ce qui concerne les pertes de valeurs, un montant total de 122 KEUR a été repris par rapport à 2013.

NOTE 8 : RÉSULTATS SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2014	2013
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	55	0
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0	-7.414
TOTAL	55	-7.414

En 2013, la moins-value sur cession d'immobilisations financières de € -7,4 millions concernait l'abandon de créances supporté par le groupe dans le cadre du compromis trouvé en juin 2013 avec 5N Plus concernant le paiement du solde du prix de vente de notre participation dans MCP à 5N Plus en février 2011.

NOTE 9 : RÉSULTATS FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2014	2013
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	58	180
Dividendes	0	0
Boni de change divers	1.235	2.219
Boni sur écarts de conversion devises	1.009	192
Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	3	1
Autres produits financiers	443	164
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2.748	2.756
Pertes de valeur sur immobilisations financières	0	0
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-151	9
Moins-values sur réalisation d'actifs financiers courants	0	-1.439
Mali de change divers	-853	-1.469
Mali sur écarts de conversion devises	-772	-325
Autres charges financières	-446	-446
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-2.222	-3.670
RESULTAT FINANCIER	526	-914

Les produits financiers sont stables par rapport à 2013, impactés par des profits de change liés à l'appréciation du dollar américain (USD) au cours de l'exercice.

En 2013, les «boni de change divers» avaient été fortement impactés par la dévaluation de certaines monnaies dans les pays émergents, principalement la lire turque.

Les charges financières du groupe diminuent en 2014. Rappelons que l'exercice précédent avait été impacté à hauteur de € -1,4 million par des moins-values réalisées sur la vente de nos 5 millions d'actions 5N Plus Inc. (actifs financiers), reçues lors de la vente de notre participation dans MCP Group à 5N Plus en date du 28 février 2011.

En EUR milliers	2014	2013
Charge des dettes	-2.665	-3.028
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-2.665	-3.028

La charge des dettes s'élève à € 2,7 millions, en baisse par rapport à 2013. Il s'agit des intérêts payés sur les emprunts aux tiers, essentiellement des institutions financières.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En EUR milliers	2014	2013
1) Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	6.636	-7.998
Charge (+) / produit (-) d'impôt	1.936	2.130
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	29,18%	-26,63%
2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats	2014	2013
Charges d'impôts courants	1.757	1.708
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	-262	36
Charges / (Produits) d'impôts différés	441	386
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	1.936	2.130
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	2014	2013
Impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes. La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit :

4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2014		2013	
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
Résultats avant impôts hors sociétés mises en équivalence	6.636	1.728	-7.998	-3.313
Taux nominal moyen pondéré		26,0%		41,4%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	3.179	997	8.785	2.878
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	2.778	931	9.243	2.776
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-413	-135	-174	-58
Corrections non taxables/déductibles	-2.817	-989	-1.463	-503
Déduction intérêts notionnels	-1.012	-344	-109	-37
Revenus définitivement taxés	115	40	120	40
Revenu IKA taxé Florchim	-32	-6	1.488	218
Autres	287	-43	518	126
Crédit d'impôt		-465		-84
Annulation/activation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés				
Régularisation		222		85
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	8.720	1.936	10.409	2.130
Taux d'impôt effectif		29,2%		-26,6%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 29,2% en 2014 (2013: -26,6%). L'augmentation par rapport à 2013 s'explique principalement par l'impact des pertes importantes du Groupe subies en 2013 (Floridiennne Chimie, Snam, Vandsyssel et Floridiennne SA), sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été reconnu en 2013, tandis que la majorité des filiales du Groupe avait réalisé des bénéfices et arrivent donc à comptabiliser des impôts.

Les dépenses non admises de l'exercice 2013 concernaient principalement des réductions de valeurs sur notre participation dans 5 Plus.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés pris en résultat en 2014 sont détaillées dans la note 14.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2013	40.061	5.740	2.971	6.644	693	335	16.383
Acquisitions	1.329		163	163	28	52	407
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises							
Cessions et retraits			-37	-205			-242
Cessions sur activités abandonnées	-118	-3.883	-322	-1.422			-5.628
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-4	-1	-4		-9
Transferts et autres	-37			3	51	-2	52
Au 31 décembre 2013	41.235	1.857	2.771	5.181	768	385	10.962
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2013	-6.202	-4.112	-1.734	-4.463	-539	-303	-11.151
Amortissements et pertes de valeur		-68	-524	-316	-93	-30	-1.031
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises							
Cessions			37	205			242
Cessions sur activités abandonnées		2.575	322	575			3.472
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			2	4			7
Transferts et autres	37					2	2
Au 31 décembre 2013	-6.165	-1.605	-1.897	-3.998	-628	-330	-8.458
VALEUR NETTE COMPTABLE	35.070	252	874	1.183	141	54	2.504
Au 31 décembre 2013							

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2014	41.235	1.857	2.771	5.181	768	385	10.962
Acquisitions		2.802		85	219	69	215
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			18	6	170	5	206
Cessions et retraits			-15	-614		-206	-6
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-1	7	1	15	23
Transferts et autres			12		1	-28	-15
Au 31 décembre 2014	44.037	1.859	2.259	5.578	638	589	10.923
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2014	-6.165	-1.605	-1.897	-3.998	-628	-330	-8.458
Amortissements et pertes de valeur			-68	-499	-368	-92	-39
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			-18	-6	-11	-2	-7
Cessions			15	614		206	836
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change					-1	-1	-1
Transferts et autres				-15		32	16
Au 31 décembre 2014	-6.165	-1.675	-1.803	-4.377	-516	-346	-8.717
VALEUR NETTE COMPTABLE	37.872	184	457	1.200	122	243	2.207
Au 31 décembre 2014							

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3.6.

Goodwill

Au 31 décembre, le poste goodwill s'élève à € 37,9 millions et a connu une augmentation de € 2,8 millions par rapport à 2013. Cette augmentation s'explique par le goodwill dégagé sur les acquisitions de la société Canadienne «The Bug Factory» (€ 1,8 million) et le groupe Gestfood (€ 1 million).

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €):

- Gartal/JFM	6,3
- Biobest	5
- Simon Dutriaux	4,9
- Salm Invest group	3,6
- Gel Manche/GDI	3,2
- Groupe FDG	2,7

En ce qui concerne le goodwill, des tests d'impaiement sont réalisés tous les ans sur les différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (i) UGT Salm Invest/Karras/Vendsyssel, (ii) UGT Delka/Merydis/HB Products/Altesse, (iii) UGT Gel Manche/GDI, (iv) UGT FDG/Gartal/Doussot et (v) UGT Enzybel/Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du résultat d'exploitation (EBIT) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fond de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1) de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le «value in use» des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte de l'«Enterprise Value» hors BFR.

L'actualisation se fait au coût moyen du capital (WACC). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT, nous calculons le WACC avant impôt. (IAS 36.55)

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la Terminal Value. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une «Entreprise Value» dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'«Equity Value» que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market input) :

- Risk free rate :	0,91% (3,26% en 2013)
- Beta :	0,89 (0,61 en 2013)
- Equity risk premium :	7,98% (7,10% en 2013)
- Prime Rate 5 ans :	0,90% (1,37% en 2013)
- Premium :	3,00% (3,00% en 2013)
- Debt ratio :	42,63% (51,43% en 2013)
- WACC :	8,60% (7,80% en 2013)

Nous estimons que les budgets sont réalisés de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex post de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contretemps, mais les hypothèses revisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill figurant au bilan. Par ailleurs, nous renvoyons à la note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

Une analyse de sensibilité (augmentation du WACC de 10%) a été réalisée sur chaque UGT. Les tests et analyses de sensibilité n'ont pas démontré de risques supplémentaires de perte de valeur du goodwill.

Nous indiquons en outre que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse «portefeuille» que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

L'acquisition, début 2014, des sociétés Gest Food, HB Products, La Liegeoise et Altesse Quality Food, a entraîné la création d'un goodwill de € 1,0 million. Le « purchase price allocation » n'a pas résulté dans des ajustements significatifs de la valeur des actifs et passifs identifiables.

L'acquisition, en août 2014, de la société The Bug Factory, a quant à elle généré un goodwill de € 1,8 million. L'acquisition de cette société a consisté en un prix fixe et un montant variable payable en plusieurs années sur base des résultats à venir de cette société (« earn out »). Le goodwill a été déterminé sur base de la juste valeur des actifs et passifs acquis conformément à l'IFRS3, et de notre meilleure estimation des montants, actualisés, qui seront dus dans le cadre de

l'earn out (« contingent consideration »). Les différences entre les montants estimés d'earn out et les montants qui seront réellement payés seront pris en résultat au cours des exercices lors desquels les montants variables seront connus.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du groupe en 2014.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2013	62.896	84.067	10.382	7.970	2.321	167.636
Acquisitions	3.874	2.480	981	993	310	8.638
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	723	147	19			889
Cessions	-84	-51	-428	-54		-617
Cessions sur activités abandonnées	-15.841	-32.411	-2.558	-3.660		-54.470
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	-114	-15	-6			-135
Variation de change	-573	-398	-206	-3	-37	-1.217
Transferts et autres	1.915	1.292	215	-3.045	0	-54
Au 31 décembre 2013	52.795	55.111	7.969	2.200	2.594	120.669
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2013	-28.128	-58.732	-6.996	-253	-1.577	-95.686
Amortissements et pertes de valeur	-2.302	-3.132	-946	-66	-176	-6.622
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-143	-18			-161
Cessions	4	198	431			633
Cessions sur activités abandonnées	6.232	18.292	1.063			25.586
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	6	2	2			10
Variation de change	137	252	130		6	525
Transferts et autres	0	-177	177		0	0
Au 31 décembre 2013	-24.051	-43.441	-6.158	-319	-1.747	-75.715
VALEUR NETTE COMPTABLE	28.745	11.670	1.812	1.881	847	44.954
Au 31 décembre 2013						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1.185	37		7	1.229
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2014	52.795	55.111	7.969	2.200	2.594	120.669
Acquisitions	1.319	2.589	842	1.580	252	6.582
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.021	1.405	275		611	3.311
Cessions	-86	-383	-308		-251	-1.028
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	135	93	57	-1	2	286
Transferts et autres	-54	67	-28	-116	-20	-151
Au 31 décembre 2014	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2014	-24.051	-43.441	-6.158	-319	-1.747	-75.715
Amortissements et pertes de valeur	-2.392	-3.359	-739		-256	-6.746
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-84	-1.138	-339		-265	-1.827
Cessions	109	225	326		226	886
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-33	-63	-36		-4	-135
Transferts et autres	-154	-49	35	66	18	-85
Au 31 décembre 2014	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
VALEUR NETTE COMPTABLE	28.524	11.055	1.897	3.411	1.160	46.048
Au 31 décembre 2014						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		804	23			827

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le groupe a poursuivi de manière prudente ses programmes d'investissements en 2014, principalement chez Biobest et SNAM, mais aussi dans les autres activités du groupe. Par ailleurs, les entrées de périmètre contribuent à hauteur de € 1,5 million à l'augmentation des immobilisations corporelles du groupe en 2014.

Au 31/12/2014, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 8,5 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 15,5 millions.

Pertes de valeur d'actifs non financiers

Le groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe sont évaluées à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le groupe en 2014.

Concernant Floridienne Chimie, dont les actifs et les passifs avaient été comptabilisés à leur «juste valeur» en «Activités abandonnées» dans les comptes consolidés 2013, elle est sortie du périmètre de consolidation fin 2014, suite à la ventes des actifs de la société en juillet 2014 et à la mise en faillite de cette société. Ceci n'a pas eu d'impact sur les résultats 2014 du groupe, toute la perte ayant été provisionnée en 2013.

Nous faisons référence à la note 16 du rapport annuel en ce qui concerne les immobilisations corporelles classées en «Actifs non courants destinés à la vente».

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2014	2013
Valeur d'acquisition		
Au 1 ^{er} janvier	4.704	4.335
Acquisitions	453	
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	562	1.081
Dividendes versés	-894	-990
Changements de méthode de consolidation/périmètre	0	14
Ecarts de conversion	-62	263
Divers	0	0
Au 31 décembre	4.762	4.704

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter, Poliam et Kocaman Camargo. Il s'agit des co-entreprises et des entreprises associées sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties ou des sociétés sur lesquelles le groupe a une influence notable.

Ces sociétés ont dégagé un résultat, pour notre quote-part, de € 0,6 million en 2014, inférieur au résultat de ces sociétés à fin 2013. Ceci s'explique par des résultats en baisse chez Biobest Maroc et chez PT Bromelain.

Une augmentation de capital de € 1,0 million a été réalisée en 2014 chez Chemcom, à laquelle le groupe a participé avec l'ensemble des actionnaires de la société. Cette augmentation de capital avait pour objectif de renforcer la structure financière de la société et de soutenir son développement. La quote-part du groupe Floridienne dans cette augmentation de capital s'est élevée à € 0,5 million et est présentée dans la ligne «acquisition» dans le tableau ci-dessus.

Chez TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige est apparu en 2014 dans le cadre du partage des actifs de cette société entre ses actionnaires, Chemcom et Givaudan. Le groupe est toutefois très confiant quant à l'issue de ce litige, et ne juge dès lors pas nécessaire d'acter de perte de valeur sur sa participation dans Chemcom. Nous faisons également référence au rapport de gestion qui fait mention des risques et incertitudes liés à ce dossier.

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Actifs régime de pension	306	281			306	281
Immobilisations corporelles			1.231	1.273	-1.231	-1.273
Immobilisations incorporelles			140	485	-140	-485
Stock			346	303	-346	-303
Provisions		19	45		-45	19
Pertes fiscales	3.123	3.959			3.123	3.959
Créances commerciales et autres débiteurs			34	41	-34	-41
Actifs / (passifs) d'impôts différés	3.429	4.259	1.796	2.102	1.633	2.157

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant :

A l'actif	3.561
Au passif	-1.928
Net	1.633

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilançairement par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2014 a entraîné l'enregistrement d'une charge de € 0,5 million comptabilisée dans le compte de résultat.

Des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés en 2014 dans les sociétés suivantes (K EUR) :

FDG	28
GEL MANCHE	127
GARTAL	15
DELKA	25
DOUSSOT	129

Un total de € 3,1 millions des actifs d'impôt différé est lié à des pertes fiscales reportées, soit une diminution de € 0,8 million par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique principalement par des utilisations des impôts différés chez Biobest, Biofirst, Enzybel International, Florifood et Merydis.

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une société lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable (5 ans chez Floridienne). Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets à 5 ans de ces sociétés, qui sont présentés au Conseil d'administration de Floridienne.

Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2014, le groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 9,7 millions (2013: € 8,8 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne et Florinvest, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2013	4.170	13.860	310	18.340
Acquisitions		462	63	525
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions et retraits		-11.283	-48	-11.330
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	-173	2.023	0	1.850
Variation de change	-74	-33	-1	-108
Transfert d'un poste à un autre	0	-1.647	0	-1.647
Divers	-225	-88	0	-313
Au 31 décembre 2013	3.698	3.294	324	7.316
Amortissements et pertes de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2013	-1.251	-70		-1.321
Pertes de valeur actées		-2.023		-2.023
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	173	0		173
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers	0			0
Au 31 décembre 2013	-1.078	-2.093		-3.172
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2013	2.620	1.201	324	4.144
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2014	3.698	3.294	324	7.316
Acquisitions	33	311	16	359
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			1	1
Cessions et retraits		-2.539	-1	-2.540
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	99	0	99
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	3.731	1.165	339	5.235
Amortissements et pertes de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2014	-1.078	-2.093		-3.172
Pertes de valeur actées		0		0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions		2.023		2.023
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	-1.078	-70		-1.148
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 décembre 2014	2.652	1.095	339	4.087

Les autres actifs non courants n'ont pas connu d'évolution significative en 2014 par rapport à 2013. Les extournes des pertes de valeur et cession concernent les prêts sur Floridienne Chimie qui ont été extournés lors de la cession de cette société en 2014.

La rubrique « Actions » comprend notre participation de 50 % dans la société LARZUL qui reste évaluée au coût historique déprécié. Compte tenu du jugement favorable obtenu, en faveur du groupe Floridienne, de la Cour d'Appel de Paris le 16 avril 2015 (cfr. Note 30 - Événements postérieurs à la date de clôture - et le rapport de gestion), le Conseil considère que la valeur comptable de cette participation n'est pas supérieure à une estimation prudente de la valeur recouvrable ou de la valeur d'utilisation tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe.

Les autres créances non courantes sont constituées de divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, Poliam et PT Bromelain.

15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2014	2013
Autres créances	5.508	5.524
Autres actifs courants	787	990
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	6.295	6.513

Au 31 décembre 2013 il restait € 1,75 million de créances sur 5N Plus, qui arrivaient à échéance le 9 avril 2014. Ces créances ont été payées par 5N Plus, et ont donc disparu des autres créances au 31/12/2014.

L'accroissement des Autres créances, hors effet 5N Plus, vient principalement des entrées de périmètre et de l'obtention d'une enveloppe de subsides de € 1,2 million chez SNAM.

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les Actifs détenus en vue de la vente sont constitués exclusivement de terrains et de bâtiments appartenant à Floridienne SA. Ils sont renseignés dans le Pôle Corporate du groupe.

Plusieurs terrains et bâtiments ont été vendus en 2014, générant une plus-value de € 0,5 million dans les comptes 2014 du groupe.

Il ne reste actuellement presque plus d'immeubles comptabilisés dans cette rubrique, et des démarches sont en cours afin d'aboutir à leur vente d'ici la fin de l'année.

NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2014	2013
Matières premières et consommables	18.111	17.643
En cours de fabrication	2.638	2.761
Produits finis	12.016	10.726
Marchandises	4.410	4.509
Autres stocks	165	165
TOTAL DES STOCKS	37.339	35.804
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	862	655

Les stocks augmentent de € 1,5 million en 2014 par rapport à 2013. Cette hausse s'explique à hauteur de € 2,0 millions par les entrées de périmètre, les activités existantes du groupe ayant vu leurs stocks baisser de € 0,5 million, en raison d'une gestion stricte de ceux-ci.

En dehors des fonds de commerce mise en gage, aucun stock n'était déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest sont constitués des stocks de bourdons et d'autres insectes élevés par Biobest, et sont valorisés de la manière suivante :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque détaillé en note 3,7.

Au 31 décembre 2014, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2014	2013
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	55	35
En cours de fabrication	2	14
Produits finis	180	40
Marchandises	0	15
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	237	105
Reprises réductions de valeur	2014	2.013
Matières premières et consommables	0	46
En cours de fabrication	0	0
Produits finis	0	65
Marchandises	42	0
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	42	111
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	195	-6

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2014	2013
Actifs disponibles à la vente	8	6
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	8	6

NOTE 19 : TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2014	2013
Argent en caisse	54	161
Solde bancaire	14.270	16.196
Compte à court terme	751	151
Autre trésorerie et équivalent	3.705	3.406
TOTAL	18.779	19.914

La trésorerie et équivalents de trésorerie diminuent de € 1,1 million par rapport à 2013.

Le poste « Autre trésorerie et équivalent » porte principalement sur des chèques reçus et non encore encaissés à la date du bilan.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2014	2013
Emprunts bancaires	51.145	54.732
Emprunts obligataires	2.337	2.262
Instruments financiers dérivés	519	586
Contrats de location-financement	1.079	1.578
Découverts bancaires	15.416	12.749
Autres emprunts	1.898	380
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	72.396	72.287

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement. Les tirages sur découverts bancaires ont augmenté en 2014, en raison des entrées de périmètre d'une part, et de l'augmentation du besoin en fonds de roulement venant de la croissance de nos activités dans nos filiales alimentaires, à forte saisonnalité de fin d'année, d'autre part.

Les emprunts à long terme ont diminué de € 3,5 millions par rapport à 2013.

Le groupe entend poursuivre sa politique de désendettement au cours des prochaines années. Les entités opérationnelles doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements, et générer des remontées suffisantes de cash vers les holdings, pour leur permettre de faire face à leurs propres remboursements.

Tous les emprunts bancaires sont des dettes à long terme et qui sont souscrites à des taux d'intérêts fixes excepté € 4,5 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 4,27 % (2013: 4,32%).

En dehors des € 18,8 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 24,5 millions. Au 31/12/2014 le montant utilisé s'élevait à € 15,4 millions soit 68,0%.

Les « instruments financiers dérivés » concernent principalement les contrats IRS pris au niveau du Groupe (K€ 485). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en autres éléments de résultat global.

Floridienne SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2014, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ce covenant bancaire.

Les échéanciers des dettes courantes et non courantes se composent comme suit:

En EUR milliers	2014	2013
Découverts bancaires et instruments financiers	15.936	13.335
Echéant dans l'année des dettes long terme	14.868	13.533
Echéant entre la 2e et 5e année	31.557	36.819
Echéant au-delà de la 5e année	10.035	8.601
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	72.396	72.287

Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes non courantes à taux fixe, celles-ci étant illiquides et par conséquent destinées à être gardées jusqu'à leur maturité. Par ailleurs, vu l'évolution des taux d'intérêt de marché, nous estimons que la juste valeur de ces dettes est supérieure à la valeur comptable.

L'évolution des dettes portant intérêt s'établit comme suit:

En EUR milliers	2014
Au 1 ^{er} janvier 2014	72.287
Entrée de périmètre	2.278
Augmentation dette long terme	8.035
Diminution dette long terme	-12.667
Variation découvert bancaire	2.468
Impact écart de change	60
Autres variations	-64
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2014	72.396

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2013	217	863	2.540	124	3.744
dont provisions non courantes		291	2.540	60	2.891
dont provisions courantes	217	572		64	853
Acquisitions				1.060	1.060
Dotations et effets d'actualisation		476		2	478
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises					
Cessions suite à des scissions d'entreprises		-559	-1.874	-2	-2.435
Utilisations	-25	-18		-30	-72
Reprises		-222			-222
Ecarts de conversion					
Autres					
Au 31 décembre 2013	192	540	666	1.154	2.552
dont provisions non courantes		527	666	1.025	2.218
dont provisions courantes	192	14		128	334

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2014	192	541	666	1.154	2.552
dont provisions non courantes		527	666	1.025	2.218
dont provisions courantes	192	14		128	334
Acquisitions		27		88	115
Dotations et effets d'actualisation					
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises				61	61
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations		-136		-106	-242
Reprises	-26			-59	-85
Ecarts de conversion					
Autres				0	0
Au 31 décembre 2014	166	431	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalué sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

Les provisions n'ont pas changé de manière significative en 2014 par rapport à 2013.

Aucune provision n'avait été prise dans le cadre du litige commercial qui opposait Camargo à Larzul, le groupe étant convaincu que sa filiale Camargo n'avait pas occasionné de préjudice significatif à Larzul dans le cadre de ses relations d'affaires passées avec cette société. Le jugement rendu par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015 (voir la note 15 pour plus d'explications à ce sujet) confirme largement la position du groupe Floridiennne dans cette affaire.

NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL

22.1 Régime à prestation définie

En EUR milliers	2014	2013
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	61	449
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	781	4.440
Juste valeur des actifs du régime (-)	-720	-3.991
Valeur actuelle des obligations non financées		
Ecarts ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût non comptabilisé des services passés		
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)		
Autres éléments		
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	61	449
Obligations	781	4.440
Actifs	-720	-3.991
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	-84	338
Coût des services rendus au cours de l'exercice	193	387
Coût financier	10	-49
Rendement attendu des actifs du régime (-)	0	0
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)		
Réduction (curtailments) ⁽²⁾	-287	
Ecarts actuariels, nets		
Coût des services passés		
Profit (perte) sur réductions et liquidations		
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Mouvements des obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies	-325	-325
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	449	498
Contributions payées (-)	-225	-211
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus)	-84	338
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres ⁽¹⁾ (gain/ pertes actuariels et gains/ pertes d'expérience)	-48	-147
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises		
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)		
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change		
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status	-31	-29
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture ⁽¹⁾	61	449
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	2,65%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,65%	2,65%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

(1) nous faisons référence à l'état consolidé du résultat global.

(2) les réductions représentent la différence entre le PBO (Projected Benefit Obligation) des employés Floridienne Chimie qui ont quitté le groupe en juillet 2014 et la valeur des actifs au 1^{er} juillet 2014. En effet, l'essentiel de nos obligations en matière de pension concernaient des membres du personnel de Floridienne Chimie. Suite à la vente des actifs de cette société, en juillet 2014, cette société est sortie du périmètre de consolidation du groupe, expliquant la forte baisse, en 2014, de nos obligations en matière de pension.

22.2 Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2014	2013
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	0	30

Au 01/01/2013 la norme IAS19 revised est entrée en application. Cette norme impose la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en Fonds propres, et ce avec application rétrospective.

La juste valeur des actifs du plan s'élève à € 0,7 millions (2013: € 4 millions), soit 92% de l'obligation au titre des prestations définies (2013: 90%).

Le plan de pension est financé par un produit d'assurance groupe. La société d'assurance groupe garantit un taux d'intérêt comme return des contrats. Ce return est augmenté d'un «profit sharing» déterminé en fonction des résultats de la société d'assurance groupe.

Les actifs sont gérés par la société d'assurance groupe de sorte que la garantie est assurée. Il n'y a dès lors pas de risque financier pour l'employeur.

Sur base de cette information, nous estimons que les actifs (assets) des contrats d'assurance doivent être classés en «Level 2 assets».

Analyse de sensibilité

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Effets sur le Defined Benefit Obligation à la fin de l'année

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

Effets sur le Service Cost de l'année suivante

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

Effets sur les Actifs

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2014	2013
Dettes employés	6.606	6.658
Acomptes sur commandes	224	80
Autres crébiteurs	3.634	2.473
Autres passifs courants	1.176	1.029
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	11.641	10.240

NOTE 24 : ACTIFS ET PASSIFS SUR ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Pour rappel, les actifs et passifs de Floridienne Chimie ont été traités selon la norme IFRS 5 «Activités abandonnées» dans les comptes consolidés 2013 du groupe Floridienne.

Suite à la vente des actifs de Floridienne Chimie en juillet 2014 et à la mise en faillite de la société, celle-ci est sortie du périmètre de consolidation du groupe, et les montants comptabilisés fin 2013 à l'actif et au passif du bilan du groupe ont disparu.

La cession des actifs de Floridienne Chimie n'a pas eu de conséquence sur les résultats 2014 de Floridienne, l'entièreté de la perte liée à cette activité ayant été provisionnée dans les comptes consolidés en 2013.

NOTE 25. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de EUR 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 11.511 au 31/12/2014.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont au porteur, nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Dividendes payés et proposés

Aucun dividende n'a été payé au titre de l'exercice 2013, en raison des difficultés rencontrées par certaines filiales du groupe.

Le Conseil propose de ne pas payer de dividende au titre de l'exercice 2014 non plus, la Direction du groupe préférant conserver la trésorerie du groupe pour financer ses investissements et faire face à ses échéances bancaires.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

NOTE 26 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2014	2013
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	11.511	11.071
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	985.723	985.786
Données diluées	985.723	985.786
Résultat de base attribuable aux actionnaires (K EUR)	4.421	-21.251
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (K EUR)	4.421	-21.251
Résultat de base par action ⁽¹⁾	4,5	-21,6
issu des activités poursuivies (EUR/action)	4,5	-10,2
issu des activités abandonnées (EUR/action)	0,0	-11,4
Résultat dilué par action ⁽²⁾	4,5	-21,6
issu des activités poursuivies (EUR/action)	4,5	-10,2
issu des activités abandonnées (EUR/action)	0,0	-11,4

Le nombre moyen d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

(1) Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

(2) Étant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 27 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre - En EUR milliers		2014
Hypothèques		8.468
Mandats hypothécaires		15.452
Gages sur fonds de commerce		16.809
Autres		13.367
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS		54.096

Au 31 décembre - En EUR milliers		2014
à moins d'un an		251
à plus d'un an et moins de 5 ans		482
à plus de 5 ans		58
TOTAL DES LOCATIONS NON RESILIAVES		791

Locations non résiliables

Les locations non résiliables concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de € 0,5 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concerne la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux, et des équipements pour un montant de € 0,3 million chez Gel Manche.

Options put des minoritaires

Suite à un accord trouvé début 2015 entre Floridienne et Dr. Beck sur l'acquisition des 10% d'IKA lui appartenant, la différence entre ce montant et la valeur de sa quote-part de minoritaire dans les fonds propres consolidés a été reconnue comme une dette (financial liability) dans les comptes consolidés de Floridienne Groupe au 31/12/2014 en application de la norme IAS 32. La dette reconnue s'élève à € 1,9 million, dont € 1,5 million a été diminuée de la part des fonds propres du groupe.

Le solde de 20% détenu par des tiers dans Salm Invest fait l'objet d'un échange de put et de call qui permettait à Floridienne d'exécuter ou d'être exécuté à un prix variable maximum de € 1,15 million en 2011. Les prix et périodes d'exercice ont depuis lors été revus par les deux parties. A l'heure actuelle, la valeur du put sur les actions de Salm Invest est de zéro, aussi aucune dette n'est reconnue au passif du bilan de Floridienne concernant cet engagement.

Covenants bancaires

Floridienne SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2014, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ce covenant bancaire.

En outre, dans le cadre de la signature d'un nouveau prêt en 2014, la société Biobest NV s'est engagée à respecter les ratios suivants au niveau de Biobest consolidé :

- ratio de solvabilité > 30%
- Engagements financiers nets/EBITDA < 2,5

NOTE 28 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8

(a) Risque de crédit

Chaque société du groupe pour laquelle il existe un risque crédit particulier sur sa clientèle a souscrit un contrat d'assurance couvrant ses créances commerciales (IKA et Groupe Française de Gastronomie). Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Créances commerciales	55.179	50.845
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.779	19.914
TOTAL	73.959	70.759

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Pas encore échu	41.419	40.196
Echu 0 - 120 jours	10.237	9.014
Echu 121 - 365 jours	1.194	2.133
Echu depuis plus d'un an	3.538	1.353
Réduction de valeur	-1.210	-1.850
TOTAL	55.179	50.845

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Dotations	-155	-487
Dotations suite regroupements d'entreprise	-65	153
Reprises/annulation	126	137
Variation de change	-19	82
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-113	-114

(b) Risque de liquidité

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 24,5 millions, dont € 15,4 millions sont utilisées au 31/12/2014.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Emprunt	72.396	72.287
Dettes commerciales	33.814	31.951
TOTAL	106.209	104.238

Au 31/12/2014, l'affection des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Fournisseurs liés aux investissements	221	578
Fournisseurs liés à l'exploitation	33.593	31.373
TOTAL	33.814	31.951

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Pas encore échu	28.343	23.467
Echu 0 - 120 jours	5.199	7.968
Echu 121 - 365 jours	80	398
Echu depuis plus d'un an	193	118
TOTAL	33.814	31.951

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêts qui pèse sur le groupe est plutôt limité dans la mesure où le taux de pratiquement tous les emprunts est fixé à long terme. La stratégie du groupe consiste à négocier un taux fixe pour la partie long terme de la dette et un taux variable pour les dettes à court terme. Un portefeuille équilibré des dettes à court terme et à long terme permet de minimiser les effets de fluctuations négatives potentielles des taux d'intérêts.

Une partie des emprunts à long terme (€ 4,5 millions contre € 4,0 millions fin 2013) est également basée sur un taux variable et donc une augmentation de 1% du taux de base signifierait une augmentation de charge de € 0,04 million. Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne pour un montant notionnel de € 9,0 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant notionnel de € 1,1 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»).

A noter également que dans le pôle Alimentaire beaucoup de nos filiales ont recours à des crédits saisonniers pour financer les achats de fin d'année. Il nous est difficile de faire un test de sensibilité pour ces crédits car le montant du tirage sur ces lignes est très fluctuant au cours de l'année. Le coût de ce financement ne constitue pas un risque de taux étant donné qu'il est directement intégré dans le calcul du prix de revient.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 2,01% (2013: 1,65%) au 31/12/2014, et de 4,27% (2013: 4,32%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

(d) Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans la zone Euro et qu'une grande partie de nos activités sont également réalisées dans la zone euro. Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, Kimflor, Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de changes relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de consolidation («autres éléments du résultat global») et s'élèvent à € 0,7 million à fin 2014 contre € -2,7 millions fin 2013.

(e) Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise étant limité dans le groupe, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques, et jamais de manière spéculative.

Au vu de notre faible exposition aux risques liés aux devises et notre politique de couverture de nos marges en dollars nous ne réalisons pas de test de sensibilité aux devises.

Au 31/12/2014, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	49.158	30.788	18.370
USD	2.620	2.323	297
GBP	120	56	63
TRY	1.983	349	1.634
CAD	196	88	108
MAD	248	0	248
MXP	640	35	605
RON	1	38	-37
LTL	0	59	-59
Autres	213	77	136

Au 31/12/2013, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	46.224	29.842	16.381
USD	1.421	1.486	-66
GBP	0	3	-3
TRY	1.655	264	1.391
CAD	675	167	509
MAD	0	0	0
MXP	516	24	492
RON	0	43	-43
LTL	0	67	-67
Autres	354	55	299

f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2014. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basées sur les valeurs estimées et flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. L'amendement régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Le tableau ci-dessous reprend une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur. La catégorie selon IAS 39 utilise les abréviations suivantes:

AFS: Actifs financiers disponibles à la vente (Available-for-sale financial assets)

HTM: Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance (Financial assets held-to-maturity)

LaR: Prêts et créances (Loans and Receivables financial assets)

FVTPL: Actifs/dettes financiers revalorisés à la juste valeur via le résultat (financial assets/liabilities at fair value through profit and loss)

OFL: Autres dettes financières (Other financial liabilities)

HeAc: Activités de couverture (Hedge accounting)

Récapitulatif des Actifs et des Passifs de Floridienne Group classés selon la hiérarchie de Juste valeur

	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (sociétés non cotées)	AFS	2,7	2,7	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	1,4	1,4	-
Créances commerciales	LR	50,8	50,8	-
Actifs de trading	FVTPL	0	0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	LR	18,8	18,8	-
Autres actifs financiers				
- Placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0	0	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	LR	6,3	6,3	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	42,1	42,1 (*)	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,5	0,5	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	30,3	30,3 (II)	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	48,9	48,9	-

(1) Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes (non-courantes) à taux fixe, mais seulement en cas d'écart importants entre les taux de financement de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, nous observons que les taux de financement de nos emprunts à taux fixe ne diffèrent, à notre avis, pas significativement des conditions de marché, compte tenu des profils de risques des sociétés du Groupe. Nous mentionnons également le caractère très illiquid de ces dettes. Vu l'évolution récente des taux d'intérêt de marché, nous estimons toutefois que la juste valeur de nos dettes non-courantes devrait être légèrement supérieure à la valeur comptable.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs cotés en bourse, hormis nos actions propres.

g) Comptabilité de couverture

A l'exception de 3 contrats de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2014, les 3 contrats IRS portaient sur un montant de € 10,1 millions (2013: 12,2 millions):

- IRS de € 4 millions: date d'échéance le 31/7/2018
- IRS de € 5 millions: date d'échéance le 28/6/2019
- IRS de € 1,1 million: date d'échéance le 15/1/2017

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation du taux d'intérêt sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2014 s'élève à 65 KEUR et a été comptabilisée dans les «autres éléments du résultat global».

NOTE 29 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2014	2013
Créances		
A plus d'un an	874	728
A un an au plus	1.854	1.620
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	1.720	1.703
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	1.200	908
Coût des ventes et prestations	6.483	7.461
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	98	78
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des nombreuses relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst et ses participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Biobetter, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël, et PT Bromelain.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du groupe, qui sont basés sur les prix du marché.

Il n'y a pas de transactions avec les actionnaires, et les relations avec les membres des organes de gestion sont détaillées dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

NOTE 30. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Concernant les litiges commerciaux qui existaient entre LARZUL et CAMARGO, la Cour d'Appel de Paris a prononcé son jugement le 16 avril 2015, condamnant la société CAMARGO à payer la somme de € 10.000 à la société LARZUL au titre de son préjudice d'image et de € 27.000 pour différence de prix dans la vente de chairs d'escargots. La Société LARZUL, quant à elle, est condamnée à payer € 15.000 à la société CAMARGO, ainsi que l'entièreté des dépens et tous les frais d'expertise engagés dans le cadre de cette procédure. Ces montants représentent donc par compensation une somme de € 22.000 à charge de CAMARGO. Tous les autres préjudices réclamés par la société LARZUL ont été purement et simplement rejetés par la Cour d'Appel de Paris. En conséquence, la société LARZUL doit nous rembourser la somme de € 1.417.778,72, avec les intérêts au taux légal à partir du 01 Octobre 2008, qui avait été retenue à titre de provision sur l'éventuel préjudice. Le montant des intérêts au taux légal représente en date du 1^{er} mai 2015, une somme de plus ou moins € 100.000 à charge de la société LARZUL, soit un montant total de l'ordre de 1.518 000 € à récupérer par CAMARGO.

NOTE 31 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

CONSOLIDATION

1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 50\%$)

1.1. Nombre total de filiales consolidées

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food⁽¹⁾	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	100,00
Atlantis⁽³⁾	BE 0428 118 210	Belgique	59,76	100,00
Biobest Argentina		Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium	BE 0893 948 337	Belgique	97,81	100,00
Biobest Canada		Canada	97,81	100,00
Biobest China⁽¹⁾		Chine	88,03	90,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	97,81	100,00
Biobest Mexique		Mexique	78,25	80,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	97,81	100,00
Biobest NV	BE 0432 575 854	Belgique	97,81	99,00
Biobest Spain		Espagne	97,81	100,00
Biobest TBF⁽⁴⁾		Canada	97,81	100,00
Biobest Turkey		Turquie	73,36	75,00
Biobest USA		Etats Unis	97,81	100,00
Biobetter		Maroc	48,91	50,00
Biochem Europe⁽⁵⁾	BE 0455 501 112	Belgique	100,00	
Biofirst	BE 0895 349 689	Belgique	98,80	
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00	
BSBC Ltd⁽¹⁾		Chine	88,03	100,00
Camargo	FR 50 352 414 528	France	99,99	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzymos Asia Pacific		Chine	51,00	
Eurobatri⁽⁶⁾	FR 314 041 78 022	France	100,00	
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	98,99	
Florchem GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridiennne Chimie⁽³⁾	BE 0422 431 634	Belgique	59,76	
Floridiennne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro)	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gest Food^(1&2)	BE 0816 742 077	Belgique	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
H.B. Products⁽¹⁾	BE 0415 888 191	Belgique	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	90,00	
IKA UK		Royaume-Uni	90,00	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	100,00	80,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
La Liégeoise^(1&2)	BE 0463 469 760	Belgique	100,00	

Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	100,00
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00
Snam	FR143 101 99 146	France	100,00
Sopral		Madagascar	98,80
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	96,37
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	100,00

(1) Entrée de périmètre au 01-01-2014

(2) Fusion par absorption avec H.B. Products au 01/07/2014

(3) Sortie de périmètre au 01/01/2014

(4) Entrée de périmètre au 01/08/2014

(5) Dissolution volontaire au 23/12/2014

(6) Fusion par absorption avec SNAM au 01/01/2014

2. Information relative aux coentreprises

2.1. Nombre total de coentreprises consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Empla-cement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabi-liser la partici-pation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,91	mise en équivalence	5.173	1.653	4.696	3.294
Biobetter		Maroc	48,91	mise en équivalence	1.802	1.565	1.558	1.463
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	1.021	820	1.026	929
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,13	mise en équivalence	24	20	1	11

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 20\%$ et $< 50\%$)

3.1. Nombre total d'entreprises associées consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enre-gistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,45	4.922	2.934	2.310	2.477
Polyam		Israël	24,45	3.725	3.543	2.636	2.946
PT Bromélaïne		Indonésie	49,00	3.197	4.569	1.643	1.752

3.2. Nombre total d'entreprises associées non consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Biohainaut ⁽¹⁾	BE 0866 006 102	Belgique	100,00

(1) Centre de recherche

NOTE 32 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	% capitaux propres acquis
H.B. Products S.A. / Gest Food S.A. / La Liégeoise S.P.R.L. / Altesse Quality Food S.A.	Production et commercialisation de sauces chaudes et de condiments	acquisition de titres	100,0%

Début 2014, le groupe Floridienne a acquis 100% des parts de la société Gest Food S.A., elle-même actionnaire à 100% des sociétés HB Products S.A., La Liégeoise S.P.R.L. et Altesse Quality Food S.A. . Ces sociétés sont actives dans la production de sauces chaudes et d'oignons au vinaigre, et commercialise une large gamme de produits d'épicerie sous différentes marques. Cette activité vient renforcer le positionnement de Delka et Merydis dans le rayon Epicerie fine, en élargissant sa gamme de produits et en lui apportant des marques fortes en Belgique et dans le Nord de la France. Des synergies importantes devraient être créées entre ces sociétés dans le futur.

Ces quatre sociétés ont été consolidées tant bilanirement qu'en termes de résultats selon la méthode globale à partir du 1^{er} janvier 2014.

Les sociétés Gest Food et La Liégeoise ont été fusionnées (absorbées) par HB Products au 30 juin 2014, dans un souci de simplification des entités légales au sein du groupe.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le montant total du prix payé pour ce regroupement est de € 1,8 millions.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du goodwill de ces sociétés (€ 1,0 million) n'a pas donné lieu à des revalorisations d'actifs de celles-ci.

Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre : approche provisoire (montants en milliers EUR)

H.B. PRODUCTS 01.01.2014	
Goodwill	984
Actifs incorporels	6
Actifs corporels	1.067
participations mises en équivalence	
Actifs financiers	1
Actifs d'impôts différés	1.614
Stocks	2.109
Actifs court terme	290
Trésorerie active	
Intérêts minoritaires	
Provisions & Impôts différés	61
Passifs éventuels	
Dettes long terme	694
financières	647
autres	48
Dettes court terme	3.515
financières	1.405
autres	2.111
PRIX ACQUISITION	1.800
H.B. PRODUCTS	
Chiffre d'affaires (sur base annuelle) pour entreprises consolidées globalement	6.336
Résultat net annuel 2014 100%	147
Résultat net pour la période depuis regroupement	147
- quote part Groupe	147
- quote part minoritaires	0

Le prix d'acquisition a entraîné la reconnaissance de goodwill. Le Groupe estime que les perspectives de rentabilité de l'entreprise acquise justifient la reconnaissance de ce goodwill. Par ailleurs, des synergies importantes avec les sociétés du groupe telles que Delka et Merydis devraient être réalisées dès 2015.

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	% capitaux propres acquis
The Bug Factory	Société de commercialisation d'insectes sur le continent Nord-américain	acquisition de titres	100,0%

Biobest Canada a acheté, fin juillet 2015, 100% des actions de la société The Bug Factory, société canadienne disposant d'un portefeuille de clients important en Amérique du Nord, et devant permettre à Biobest d'accélérer sa croissance sur ce marché.

Le prix d'achat a été constitué d'une partie fixe (CAD 1,9 million), et d'une partie variable (earn out) payable entre les années 2016 et 2019, sur base des résultats de TBF. Sur base de ses meilleures estimations, le management de Biobest a estimé le montant de cette partie variable à CAD 1,1 million, qui a été intégré dans le goodwill. Tout écart qui apparaîtra entre le montant réellement payé pour l'earn out et la valeur estimée de celui-ci actuellement sera prise en résultat au niveau consolidé. Lors du purchase price allocation, des intangibles ont été reconnus à concurrence de € 0,3 million.

Cette société a été consolidée tant bilançairement qu'en termes de résultats à partir du 1^{er} août 2014.

		BIOBEST TBF 01.01.2014
Goodwill		1.818
Actifs incorporels		157
Actifs corporels		207
Participations mises en équivalence		
Actifs financiers		
Actifs d'impôts différés		
Stocks		96
Actifs court terme		447
Trésorerie active		28
Intérêts minoritaires		2
Provisions & Impôts différés		39
Passifs éventuels		
Dettes long terme		126
financières		126
autres		
Dettes court terme		572
financières		11
autres		560
PRIX ACQUISITION		2.017
		BIOBEST TBF
Chiffre d'affaires (sur base annuelle) pour entreprises consolidées globalement		2.388
Résultat net annuel 2014 100%		-65
Résultat net pour la période depuis regroupement		-192
- quote part Groupe		-188
- quote part minoritaires		-4

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	% capitaux propres acquis
Merydis S.A.	Production et commercialisation de sauces sucrées	acquisition de titres	100,0%

Cette société a été acquise en 2013 par le groupe Floridienne.

Au 31/12/2013, le Purchase price allocation de cette société n'avait pas encore été finalisé. Cet exercice a été terminé en 2014, et n'a pas donné lieu à des revalorisations significatives des actifs et passifs de celle-ci.

NOTE 33 : DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI

	2014		2013	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs		1.552	1.493	1.540
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice		1.447	1.395	1.465

Le nombre de personnes employées par Floridienne est resté stable en 2014 par rapport à 2013.

Du personnel employé par le groupe à fin 2014 :

- 645 sont employés dans le Pôle Alimentaire
- 577 sont employés dans le Pôle Sciences du Vivant
- 221 sont employés dans le Pôle Chimie
- 4 sont employés dans le Pôle Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

Belgique	378
Europe	678
<i>Dont</i>	
France	425
Allemagne	72
Roumanie	79
Lituanie	80
Espagne	12
Pays-Bas	10

Reste du Monde	391
<i>Dont</i>	
Maroc	175
Turquie	94
Canada	48
Mexique	33
Madagascar	19
USA	10
Argentine	12

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les états financiers consolidés de la société Floridiennne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et l'annexe, ainsi que la déclaration complémentaire requise.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 221.830 (000) EUR et dont le compte de résultat consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice (part du Groupe) de 4.421.(000) EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2014, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à celle date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes exposées dans les notes annexes aux états financiers consolidés :

- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (e)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11, 12 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport financier indique que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles.
- La Note 15 des états financiers consolidés décrit l'incertitude relative à la valeur comptable de la participation dans Larzul, figurant en autres actifs financiers, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives avec les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 29 avril 2015

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représentée par
Philippe GOSSART

Calendrier financier

Première déclaration intermédiaire	19 mai 2015
Assemblée générale	16 juin 2015
Résultats semestriels	31 août 2015
Seconde déclaration intermédiaire	19 novembre 2015



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be
